

## Bulletin #23: Compteurs 'intelligents' = Explosion des cas d'électrosensibilité



12 février 2013

Bonjour !

Il vient d'y avoir un [important développement](#) dans le dossier des compteurs 'intelligents' avec le dépôt de plusieurs témoignages d'experts internationaux hyper-crédibles devant la Régie de l'énergie du Maine (Public Utilities Commission – PUC) qui est tenue d'exiger de leur compagnie d'électricité (Central Maine Power) de démontrer hors de tout doute que cette technologie ne pose aucun danger pour la santé humaine. Si les opposants au Maine parviennent à obtenir le retrait de TOUS les compteurs électropolluants déjà installés et le retour des compteurs électromécaniques (à roulette) sans danger, cela constituera un important précédent qui augmentera d'autant la pression sur Hydro-Québec et le gouvernement péquiste pour qu'ils en fassent autant ici... *avant* que des centaines de milliers de ces engins *extrêmement* dangereux pour la santé ne soient installés dans la région de Montréal.

Pour mieux saisir toute l'ampleur du problème, consulter [Smart Meter Health Effects Survey and Report](#)

Ce rapport fait le bilan d'un sondage international auquel ont participé plus de 210 personnes (75% des répondants vivent aux États-Unis, au Canada ou en Australie et environ le tiers ont un diplôme universitaire, dont 9 qui sont médecins). Il établit *clairement* un lien *direct et indéniable* entre l'installation des compteurs électropolluants et l'apparition de nombreux symptômes d'électrosensibilité. Seuls 23% des répondants se considéraient déjà électrosensibles *avant* l'installation des compteurs, et 67% de tous les répondants l'étaient devenus *après* leur installation ou avaient vu leurs symptômes s'aggraver *considérablement*. Parmi eux, 98% se sont dits persuadés que leurs symptômes – nouveaux ou pires qu'avant – sont attribuables à leur exposition aux micro-ondes émises par ces appareils. Plusieurs d'entre eux sont désormais incapables de vivre dans leur demeure ou de travailler, à cause des dérèglements chroniques causés à leur santé par ces compteurs. Ils sont devenus complètement dysfonctionnels socialement.

Si l'on transpose de tels chiffres à l'ensemble de la population québécoise, dont particulièrement les personnes à la santé précaire et les enfants (de plus en plus exposés aux mêmes effets dévastateurs des micro-ondes à la garderie, à l'école et au foyer), on peut facilement imaginer la bombe à retardement que représente l'explosion incontrôlée de cette pollution électromagnétique additionnelle avec le déploiement de cette technologie qui aura forcément, ici comme ailleurs, de graves impacts débilants, neurotoxiques, génotoxiques et cancérigènes.

Pas besoin d'un cours classique pour comprendre que le choix par Hydro-Québec de cette technologie est une folie totale, sans compter qu'il est socialement inacceptable d'imposer une telle injure électromagnétique à TOUTE la population.

Jean Hudon

Co-fondateur et webmestre de la Coalition québécoise de lutte contre la pollution électromagnétique (CQLPE)

<http://www.cqlpe.ca>

À **NOTER** : Le groupe Refusons les compteurs de Montréal vient de lancer une nouvelle pétition papier : [Demande d'obtention du droit d'avoir un/des compteur\(s\) électromécanique\(s\) chez soi/lieu d'affaires et de ne pas être exposé aux radiofréquences émises par les compteurs avoisinants](#)

[Si vous recevez une copie de ce bulletin, et aimeriez vous y abonner \(c'est évidemment gratuit\), il suffit d'envoyer un courriel à \[info@cqlpe.ca\]\(mailto:info@cqlpe.ca\) en inscrivant «Abonnez-moi au bulletin» comme sujet de votre courriel. Si vous ne désirez plus y être abonné-e, il suffit de le demander à la même adresse de courriel.](#)

Ce bulletin est archivé au <http://www.cqlpe.ca/Bulletins/Numero23.htm>

Vous pouvez consulter [ICI](#) les précédents bulletins.

**Note de Jean** : Pour la petite histoire, mon implication personnelle dans ce dossier a débuté il y a près de 2 ans, alors que je publiais le 30 mars 2011 la copie d'une lettre que j'avais adressée à André Bélisle : [Dossier des compteurs 'intelligents' - Une nouvelle menace environnementale](#), suivie le 28 mai 2011, de [Compteurs 'intelligents' : Importante requête adressée à Hydro-Québec](#). Puis le 30 septembre, je diffusais [Compteurs intelligents : Derniers développements](#), suivi le 27 octobre d'[Un urgent appel à tous](#), et 5 jours plus tard de [Mes observations écrites soumises à la Régie de l'énergie du Québec](#) – soit en tout (en incluant les 23 bulletins diffusés jusqu'ici) près de 3,4 megs de texte, ce qui équivaut à environ 525,000 mots. Je suis curieux de voir jusqu'où devra se monter la pile d'informations que je diffuse afin de démontrer pourquoi les compteurs et toutes les sources de pollution électromagnétique doivent être enfin contrôlés et sécuritairement encadrés avant que les responsables gouvernementaux et Thierry Vandal & Co réalisent enfin toute l'ampleur du drame qui est en train de se jouer. Si vous voulez bien vous donner la peine de lire ce bulletin, vous y découvrirez que non seulement les êtres humains mais aussi toute la nature, dont principalement les abeilles, subissent les conséquences dramatiques du smog de radiation électromagnétique que nos technologies sans fil engendrent... *avec une intensité toujours plus forte !*

\*\*\*

## TABLE DES MATIÈRES

1. [Nouvelles brèves](#)
2. [Le déploiement des compteurs intelligents débute](#)
3. [Les compteurs intelligents arrivent à Laval](#)
4. [La ministre Martine Ouellet à Tout le monde en parle](#)
5. [La couverture médiatique suite à la réunion du Conseil de ville de Sherbrooke](#)
6. [L'AQLPA porte un regard critique sur un projet de recherche de l'École Polytechnique de Montréal](#)
7. [Compteurs intelligents : un Rapport qui crée de l'inquiétude](#)
8. [Un développement très important... Le Maine sera peut-être le Waterloo des compteurs 'intelligents'](#)
9. [Notre santé est menacée par les compteurs 'intelligents'](#)
10. [Extrait de La fée électricité devenue sorcière](#)
11. [Ces ondes qui font peur](#)
12. [Étude scientifique : La technologie de la téléphonie mobile est fatale pour les abeilles](#)
13. [La peur des ondes touche les syndicats](#)
14. [Le WiFi est une bien mauvaise idée selon une neurologue pédiatre de Harvard](#)
15. [Deux mères arrêtées par la police en Illinois parce qu'elles refusaient de se faire électropolluer](#)
16. [Nouvelles diverses et complémentaires](#)

---

"Smart meters threaten our health, our privacy, our security and in no small way our human rights, democracy, dignity and way of life. *Smart meters are one of the largest uncontrolled toxic biological experiment of our time.* An experiment sanctioned by Maine legislators on unsuspecting and trusting citizens, citizens who are getting ill just going home, making dinner, going to bed; living. Their deployment is unconscionable."

« Les compteurs 'intelligents' menacent notre santé, notre vie privée, notre sécurité et, plus grave encore, nos droits humains, notre démocratie, notre dignité et notre mode de vie. Les compteurs 'intelligents' sont la plus vaste expérience toxique biologique non contrôlée de notre époque. Une expérience sanctionnée par les législateurs du Maine (idem au Québec) que subiront des citoyens sans méfiance et confiants, des citoyens qui tombent malades par le seul fait d'aller chez eux, de cuisiner et de dormir : de vivre. Leur déploiement est inconcevable, inique et abusif. »

– Dianne Wilkins, organisatrice de la Coalition contre les compteurs 'intelligents' chez nos voisins du Maine. Tiré de [Maine "Smart Meter" Opponents File Expert Testimony in Supreme Court Case](#) inclus ci-dessous dans ce bulletin.

## AJOUT DE DERNIÈRE MINUTE

De : Laval Refuse (lavalrefuse@hotmail.com)  
Envoyé : 11 février 2013  
Objet : Routeur CONFIRMÉ à Laval

Bonjour,

La semaine dernière, je vous ai informés de l'arrivée imminente des compteurs intelligents à Laval. Aujourd'hui, je peux tristement vous dire que j'en ai une preuve bien tangible, Hydro-Québec ayant installé jeudi dernier, très tôt en matinée, un routeur sur un poteau situé à quelques mètres de ma maison. (Le bruit du moteur du camion a servi de réveil mais malheureusement une fois à l'extérieur, il ne restait plus qu'à constater que le mal avait été fait).

Il m'appert important de préciser qu'un routeur est un appareil qui émet de façon beaucoup plus puissante qu'un compteur, car cet appareil reçoit les radiofréquences de tous les compteurs avoisinants (entre 1000 et 1500 environ) pour ensuite les transmettre à une borne collectrice. Cela implique qu'un routeur doit avoir une très grande portée afin de communiquer avec tous ces compteurs dont plusieurs s'en trouvent à une bonne distance. De plus, les compteurs situés près d'un routeur émettent et reçoivent plus que les autres compteurs du réseau en raison de leur proximité au routeur, l'un des rouages principaux de toute cette infrastructure.

Je n'aurais pu envisager pire scénario que l'installation d'un routeur au coin de ma maison, ce cauchemar est maintenant une réalité pour ma famille et moi-même.

Pour ceux d'entre vous qui ne le sauraient pas, ma fille et moi avons dû, il y a quelques années, tout laisser derrière nous: domicile, famille, amis, travail; ma fille étant devenue alors si électrosensible qu'il suffisait que quelqu'un active un téléphone cellulaire à proximité pour qu'elle perde l'usage de ses jambes en quelques minutes. Voilà pourquoi nous consacrons à cette lutte le moindre moment libre, investissant temps et argent dans cette cause; déterminées, ma fille et moi, à empêcher que notre santé et celle de tous les autres citoyens soient mises en péril par ces nouveaux compteurs.

Je suis une Lavalloise depuis toujours. Cette ville, cette maison où j'habite, je les aime, j'y suis chez moi, Des membres de ma famille et de nombreux amis y résident. La perspective de devoir tout quitter n'est autre qu'intolérable. Ironiquement, notre maison s'avère être un endroit adapté pour une personne électrosensible, des mesures d'assainissement des champs électromagnétiques y ayant été prises.

La présence de ce routeur, susceptible d'entraîner une baisse de la valeur de notre maison, pourrait aussi être synonyme de perte financière. Déjà des gens nous ont confié, à ma fille et moi-même, vouloir quitter Laval si ces compteurs intelligents étaient installés. (Des citoyens d'ailleurs nous ont tenu les mêmes propos.) Il est raisonnable de penser qu'un routeur qui s'ajouterait à tout cela pourrait rendre notre maison définitivement moins attrayante.

Alors que nous avons toujours fait tout en notre pouvoir pour tenter de demeurer des gens productifs, au prix de multiples efforts; nous devrions accepter maintenant, sans mot dire, que notre vie soit bouleversée par l'implantation d'un projet pour lequel aucune étude sérieuse n'a été faite et qui va plutôt à l'encontre de mises en gardes sévères et répétées de véritables experts en la matière.

N'avons-nous plus aucun droit sur notre vie personnelle? Combien de citoyens devront souffrir ou être forcés de quitter leur chez-soi? Qui consentira à s'impliquer afin de mettre un frein à tout cela?

Nous osons encore espérer que ce malencontreux projet n'ira pas de l'avant mais pour cela, une forte volonté citoyenne doit émerger. Plus que jamais, nous devons pouvoir compter sur vous. Aidez-nous à vous aider.

Signez la pétition! Écrivez et/ou présentez-vous au bureau de votre député! Alerter vos journaux locaux lors de la présence d'installateurs d'Hydro dans votre quartier. Informez votre entourage! Consultez à cet effet notre section: <http://lavalrefuse.wordpress.com/comment-refuser/>

Chaque petit geste peut faire une différence! Agissons avant qu'il ne soit trop tard!

Francine Lajoie  
Co-Fondatrice de Laval Refuse  
<http://lavalrefuse.wordpress.com>  
[lavalrefuse@hotmail.com](mailto:lavalrefuse@hotmail.com)  
(514) 951-7419

---

1.

*Nouvelles brèves*

CONFÉRENCE Bilingue sur les compteurs intelligents – Vidéo À VOIR et à recommander!

[http://youtu.be/PtCC\\_HcWLeo](http://youtu.be/PtCC_HcWLeo)

Extraits d'une excellente conférence donnée récemment à Parc Extension et faisant un tour complet de la situation relativement au projet de déploiement des compteurs intelligents au Québec. Avec la participation de Marie-Michelle Poisson (Villeray Refuse), Sylvain Lafrenière (ACEF du Nord), M. Ruscior (ingénieur) et Véronique Riopel (Laval Refuse). Cette vidéo a été réalisée par Julie Rocque de [Refusons les compteurs](#).

INVITATION POUR LES GENS DE LASALLE - Il y aura une séance d'information sur les enjeux économiques, sanitaires et environnementaux des compteurs "intelligents" Mardi le 19 février à 19h30 au salon du personnel du Cégep André-Laurendeau, 1111, rue Lapierre, Lasalle (Québec), H8N 2J4. Cette séance sera animée par Francine Lajoie et Véronique Riopel de Laval Refuse et Marie-Michelle Poisson de Villeray Refuse. Pour plus d'informations [refusonslescompteurs.wordpress.com](http://refusonslescompteurs.wordpress.com) - Contact: [refusonscompteurs@gmail.com](mailto:refusonscompteurs@gmail.com)

Les AmiEs de la Terre de l'Estrie et le comité Estrie Refuse vous invitent à une SÉANCE D'INFORMATION PUBLIQUE GRATUITE «Les compteurs à radiofréquences et les compteurs intelligents d'Hydro-Québec, Hydro-Sherbrooke, Hydro-Coaticook, etc. -- Vendredi le 15 février 2013, à 19 h 00 au Centre communautaire de l'arrondissement Jacques-Cartier, salle 120-121 2050B, boulevard

de Portland, Sherbrooke (attendant à l'école secondaire Montcalm)-- Présentateurs : André Nault, Les AmiEs de la Terre de l'Estrie, Marc Robert, porte-parole de Estrie Refuse, Jean-Claude Morin, maître électricien, Chantal Blais, électrosensible.

Ces nouveaux types de compteurs représentent-ils un risque pour la santé des Québécois en raison des radiofréquences pulsées qu'ils émettent en permanence? Ces compteurs sont vivement contestés partout où ils sont implantés au Canada et aux États-Unis. Au Québec, de nombreuses personnes sont inquiètes de se voir imposer, pour une première fois, une source de radiofréquences, 24h sur 24, dans leur propre demeure. Quel est l'état de la recherche actuellement? Pourquoi plusieurs autorités médicales et scientifiques sonnent-elles l'alarme? Les compteurs à radiofréquences soulèvent de nombreux enjeux concernant la santé, la facturation, la vie privée et l'électrosensibilité. Pour plus d'informations : <http://www.estrierefuse.wordpress.com/> - Par courriel : [estrierefuse@gmail.com](mailto:estrierefuse@gmail.com)

Villeray Refuse ([villerayrefuse@gmail.com](mailto:villerayrefuse@gmail.com)) a envoyé cette note : « Les compteurs arrivent dans l'ouest de Montréal LaSalle et Lachine seront les premiers secteurs touchés. Des citoyens de LaSalle et Lachine nous ont confirmé avoir reçu un pré-avis d'Hydro-Québec daté du 20 janvier 2013 leur offrant de se prévaloir de l'option de retrait dans un délai de 30 jours. Nous en déduisons donc que la première vague de déploiement se fera à LaSalle et Lachine à partir du 20 février 2013. Manifestation spontanée contre le déploiement des compteurs "intelligents" Dimanche le 10 février 2013 à 13 h 30. »

RAPPEL : Veuillez noter qu'une séance d'information sur l'électrosensibilité aura lieu le 24 mars prochain à Québec à 10:30, au local 035 de l'Académie de Danse Orientale de Québec. Conférencières invitées : Véronique Riopel et sa mère, Francine Lajoie. Pour plus d'information et pour réserver votre place, contacter Dominique Brillon ([dominiquebrillon@videotron.ca](mailto:dominiquebrillon@videotron.ca)). Téléphonez afin de réserver votre place : (418) 627-2039 et apportez votre chaise pliante.

Pour mieux comprendre l'ampleur de la problématique de l'électrosensibilité et ce à quoi font face les personnes électrosensibles au Québec, et aussi pour connaître quelles sont les précautions de base à prendre pour éviter de le devenir, voir <http://estrierefuse.wordpress.com/electrosensibilite/> - Il existe plusieurs types de compteurs. Savez-vous lequel est le vôtre? Découvrez-le [ICI](#).

Compteurs intelligents: des radiofréquences invisibles, mais pas inoffensives (6 Février 2013)  
<http://www.lemeraudeplus.com/Actualités/Opinion/2013-02-06/article-3171611/strongCompteurs-intelligents-des-radiofrequences-invisibles-mais-pas-inoffensivesstrong/1>  
(...) Étant donné les impacts des RF sur la santé, l'implantation de tels compteurs doit faire l'objet d'un débat de société, pas d'une décision unilatérale d'une société d'État. Ces compteurs devraient faire l'objet d'audiences publiques, tout comme les gaz de schiste. Les citoyens ont le droit de s'opposer à cette implantation qui n'est pas vraiment nécessaire. Les compteurs électromécaniques sont encore et toujours capables de calculer l'électricité et en plus, ils sont inoffensifs. CLIP

Au coeur des ondes (6 fév, 2013) NOUVEAU LIVRE

<http://lapressegalactique.net/2013/02/06/au-coeur-des-ondes/>

L'exposition aux ondes électromagnétiques est d'actualité depuis l'utilisation intensive des objets communicants sans fils. La présence d'antennes d'émission et d'antennes relais dans un voisinage inquiète les riverains et des manifestations d'associations d'usagers contre les ondes électromagnétiques sont devenues fréquentes. Les ondes sont ainsi considérées par certains comme une pollution invisible et nocive au même titre que les produits chimiques, voire l'amiante ! Même si de multiples études scientifiques n'ont pas confirmé de causalité entre les malaises évoquées et la présence des ondes, la crainte d'effets à plus long terme fait que beaucoup de personnes demandent aux pouvoirs publics d'appliquer le principe de précaution, de modifier les normes actuelles et de réduire les niveaux d'émission. Cet ouvrage explique à partir d'exemples concrets les principes de fonctionnement des applications utilisant les ondes électromagnétiques afin de mieux comprendre les mécanismes en jeu, et d'appréhender les risques éventuels liés à l'exposition des personnes. [Feuilleter des extraits de ce ce livre](#)

Formation gratuite d'animateurs certifiés à Québec : Vous êtes un groupe ou un individu et vous souhaitez devenir un animateur certifié (bénévole) qui informerait de petits groupes au sujet des

hypersensibilités environnementales dans les régions de Québec, de Chaudière-Appalaches, du Bas St-Laurent et du Saguenay-Lac-St-Jean? Suivez notre formation d'animateur (durée de 2 jours), donnée par l'UQAM et la TÉLUQ, en collaboration avec l'ASEQ. Quand: 16 et 17 mars 2013 - Où: Ville de Québec - À noter: Formation gratuite. Les frais de déplacement, d'hébergement et des repas seront payés. Réservation obligatoire. Places limitées. Contactez l'Association pour la santé environnementale du Québec ([office@aseq-ehaq.ca](mailto:office@aseq-ehaq.ca)) pour vous inscrire ou pour plus d'information.

Nouvelle réglementation d'Hydro-Québec relativement aux compteurs de «nouvelle génération»  
<http://www.hydroquebec.com/publications/fr/tarifs/pdf/addenda-conditions-tarifs.pdf> (français)  
<http://www.hydroquebec.com/publications/en/rates/pdf/addenda-conditions-tarifs.pdf> (anglais)

Compteurs d'Hydro: des abonnés étonnés de leurs factures (RAPPEL)  
<http://argent.canoe.ca/lca/affaires/quebec/archives/2011/11/20111111-072129.html>  
Des hausses draconiennes de la facture d'électricité sont à prévoir avec l'arrivée des nouveaux compteurs à radiofréquences

Abonnés d'Hydro-Québec - Des dizaines de clients dénoncent une hausse  
<http://tvanouvelles.ca/lcn/infos/regional/archives/2011/11/20111112-081816.htm>  
À la suite de la parution de cet article, plus de 50 autres clients de la société d'état ont communiqué avec le Journal de Montréal pour dénoncer une situation semblable, un peu partout au Québec. Pour l'un de ces clients, la facture annuelle a même subi *une hausse de 2000\$*.

Smart Meters in Maine Update  
<http://archive.org/details/ThisIssueSmartMetersInMaineUpdate>  
Excellente description du combat par Ed Friedman engagé par nos voisins du sud pour obliger leur Régie à examiner les risques pour la santé, la vie privée et la sécurité liés aux compteurs intelligents. Leur stratégie de lutte va peut-être fonctionner. Pour l'instant et jusqu'à l'été, ils ont réussi à bloquer l'imposition de frais pour l'exercice du droit de retrait et l'imposition de ces compteurs chez ceux qui n'en veulent pas, parce que le mandat de leur Régie est de garantir la sécurité à tous égards de la livraison de l'électricité dans l'État du Maine, et ils les ont forcés à respecter leur mandat via un recours juridique. L'ensemble de l'entrevue est très instructif pour quiconque désire comprendre les motifs des opposants ou quiconque est activement engagé dans cette lutte ici au Québec.

Votre téléphone mobile est un mouchard... même éteint  
[http://www.next-up.org/pdf/SFR\\_Info\\_Votre\\_telephone\\_mobile\\_est\\_un\\_mouchard\\_meme\\_eteint\\_27\\_11\\_2009.pdf](http://www.next-up.org/pdf/SFR_Info_Votre_telephone_mobile_est_un_mouchard_meme_eteint_27_11_2009.pdf)  
Un téléphone mobile éteint, posé sur la table d'une réunion, peut être actionné à distance pour écouter ce qui se dit. (...) "Les téléphones portables actuels disposent quasiment tous d'un mode d'écoute discrète activable par un code informatique que les opérateurs de téléphonie peuvent envoyer sans que le possesseur du portable s'en rende compte", explique Alain Hurst, un responsable de la sécurité informatique pour le pôle Défense du CEA. La plupart des téléphones modernes "sont activables à distance", notamment "pour qu'on puisse mettre les portables sur écoute" sur demande d'un juge, une fonctionnalité qui peut aussi servir à des "utilisateurs malveillants". Donc, "il y a un risque qu'un téléphone portable soit utilisé comme micro-espion, un peu n'importe où", précise cet expert. Même éteint, un téléphone mobile "continue à être actif", la connexion n'est pas interrompue. Pour l'éteindre vraiment, il faut enlever la batterie, lors des "réunions sensibles". CLIP

"Un espion qui tient dans la main"  
[http://www.next-up.org/pdf/Nouvel\\_Obs\\_Un\\_espion\\_qui\\_tient\\_dans\\_la\\_main\\_12\\_06\\_2009.pdf](http://www.next-up.org/pdf/Nouvel_Obs_Un_espion_qui_tient_dans_la_main_12_06_2009.pdf)  
(...) un nombre surprenant de gens utilisent un mobile détourné, généralement par un conjoint, un amant, un parent ou un collègue de travail. De nombreux employés, selon les experts, espèrent mettre à jour les manœuvres malhonnêtes d'un chef, avant d'en alerter anonymement le patron. Max Maiellaro, qui dirige Agata Christie Investigation, une firme d'enquêtes privées de Milan, estime que 3 % des mobiles en France et en Allemagne sont sur écoute, et 5 % environ pour la Grèce, l'Italie, la Roumanie et l'Espagne. James Atkinson, expert en espionnage téléphonique auprès du Granite Island Group, une entreprise de consultants en sécurité de Gloucester, Massachusetts, estime à 3 % la proportion de

téléphones sur écoute aux Etats-Unis (ces estimations ne prennent pas en compte les écoutes ordonnées par le gouvernement). CLIP

---

2.

*Le déploiement des compteurs intelligents débute*

**Note de Jean :** Pour saisir quelle est la situation en Colombie-Britannique dont il est fait mention ci-dessous, regarder [BC Hydro backpedals](#) – où l'on comprend que la soudaine acceptation par le gouvernement libéral du BC de respecter les citoyens qui refusent les compteurs intelligents tient au fait que ce parti craint de perdre les élections provinciales en mai prochain, ce qui risque fort de se produire puisque le NPD provincial semble avoir une attitude plus ouverte sur ce sujet. Voir aussi cette autre [vidéo](#) où la vraie question est soulevée, à savoir, qui, du gouvernement ou des citoyens, peut décider à quoi l'on peut être exposé dans le sanctuaire de son foyer ? Pour en savoir plus sur la question, lire [MLA's smart-meter message 'muddied water even more': NDP critic](#). Comme vous le verrez la confusion règne quant à savoir si un droit de retrait sera accordé ou non aux 85,000 abonnés qui ont tenu leur bout et n'ont pas laissé les techniciens installer un compteur 'intelligent' sur leur demeure. Partout ailleurs, ils sont déjà installés et beaucoup aimeraient maintenant en être débarrassés. Une [campagne](#) vient d'ailleurs d'être lancée au BC pour regrouper les demandes des personnes qui veulent que cet appareil cancérigène soit enlevé.

À noter que s'il y a autant de clients que dans Villeray en novembre dernier qui *refusent* de se soumettre à la torture électromagnétique d'un compteur 'intelligent' et qui, par conséquent, *refusent* le pseudo compteur 'non-communicant' mais tout aussi électropolluant qu'Hydro-Québec veut leur imposer, et *refusent* AUCUN de se soumettre à la tentative d'extorsion d'Hydro-Québec en ne payant AUCUN droit de retrait et en empêchant les techniciens d'enlever et de détruire leur bon vieux compteur électromécanique à roulette, capable de fonctionner encore pendant des décennies sans le moindre problème, ce seront plusieurs dizaines de milliers de maisons qui seront de facto exclues de cette invasion électromagnétique, ce qui va sérieusement mettre du plomb dans l'aile de cet intolérable assaut contre la liberté de choix et la santé de la population québécoise. Et ici aussi, Hydro et le gouvernement devront se mettre à pédaler à reculons et à comprendre enfin le bon sens.

Date: 4 Feb 2013

Subject: Urgent! Le déploiement des compteurs intelligents débute

From: Refusons Les Compteurs (refusonscompteurs@gmail.com)

Prière de faire circuler.

Le déploiement des compteurs "intelligents" commence bientôt dans la grande région de Montréal.

Nous vous demandons de nous avertir sans tarder si vous êtes témoin de l'installation des nouveaux équipements (compteurs, routeurs, etc.) ou si vous recevez le pré-avis d'Hydro-Québec afin que nous puissions concentrer nos actions dans les secteurs visés.

Chacun peut dès maintenant:

- Participer à la campagne de lettre en ligne
- Imprimer et faire circuler [la pétition](#)
- Imprimer et distribuer les tracts et affichettes
- Faire circuler la vidéo de notre [conférence sur le dossier des compteurs](#)

Contactez-nous pour joindre nos [groupes de mobilisation](#)

Rappelons qu'il est primordial de conserver les compteurs électromécaniques. Depuis le 28 janvier dernier, les citoyens de la Colombie-Britannique ne peuvent plus être forcés d'accepter un compteur intelligent. Ceux qui ont refusé l'installation jusqu'à aujourd'hui, ont obtenu le droit officiel de dire NON. C'est ce même droit que nous obtiendrons si nous restons solidaires et refusons tous et toutes ensemble.

Nous répétons qu'il est primordial de nous aviser lorsque vous recevrez l'avis d'Hydro-Québec.

[refusonscompteurs@gmail.com](mailto:refusonscompteurs@gmail.com)

Consultez régulièrement [notre site](#) pour vous tenir informé.

Merci! Nous comptons sur vous!

---

3.

*Les compteurs intelligents arrivent à Laval !*

De : Laval Refuse ([lavalrefuse@hotmail.com](mailto:lavalrefuse@hotmail.com))

Envoyé : 4 février 2013

Objet : Urgent! Les compteurs intelligents arrivent à Laval !

Le déploiement des compteurs intelligents débute ces jours-ci.

Une lavalloise a appris ce matin d'une employée d'Hydro-Québec que ce déploiement débute à Laval.

Étant donné qu'Hydro-Québec est supposée faire parvenir une lettre 30 jours à l'avance aux citoyens qui pourraient se prévaloir de l'option de retrait\*, nous demandons à toute personne qui recevrait une telle lettre (à Laval ou ailleurs) de nous en aviser dès réception afin que nous puissions mieux informer les gens des secteurs visés quant aux dangers de ces compteurs et quant aux actions pouvant être entreprises dans le but de dénoncer ce projet qui ne respecte pas les droits les plus élémentaires à la santé et à la sécurité des citoyens.

Le 28 janvier dernier, un communiqué en provenance du bureau du député Gordon Hogg, de la Colombie-Britannique, a été émis précisant que celui-ci avait été avisé par son Ministre de l'Énergie que les citoyens ayant refusé l'installation d'un compteur intelligent jusqu'à aujourd'hui ne seraient pas forcés d'en avoir un et n'auraient pas à craindre une telle installation en cas d'absence de leur domicile. « Si vous dites NON, cela s'arrête là. » Le communiqué enjoint les citoyens, si la compagnie d'électricité persiste à leur téléphoner ou à se présenter à leur porte, de le signaler au député.

Si les citoyens de la Colombie-Britannique ne peuvent être forcés à accepter un compteur intelligent, pourquoi les citoyens du Québec le seraient-ils?

Les Lavallois, étant les premiers visés par ce déploiement massif, notre attitude s'avèrera déterminante pour la suite des choses. Il nous appartient donc de clamer haut et fort notre opposition et faire en sorte que tous les élus entendent notre message à savoir que nous exigeons le respect de notre droit à la santé et à la liberté de choix.

Il appartient aux Lavallois de refuser de servir de cobayes, tout comme les résidents des zones pilotes avant eux, dont plusieurs sont maintenant malades.



Tous ensemble, unissons nos efforts! Notre qualité de vie et celle de nos familles est en jeu! Nous répétons qu'il est primordial de nous aviser par écrit à [lavalrefuse@hotmail.com](mailto:lavalrefuse@hotmail.com) ou par téléphone (514) 951-7419 lorsque les représentants seront dans votre quartier. Nous comptons sur vous!

Laval Refuse

\* Vous devez savoir que l'option de retrait ne vous permet pas de conserver votre compteur électromécanique. En effet, malgré les frais exigés, Hydro-Québec procède à l'installation d'un compteur CNC (compteur non communicant). Il n'a pas été possible d'obtenir des explications autres que cela. Il semblerait que ce compteur, selon les dires d'un employé d'Hydro-Québec, émettrait tout de même des radiofréquences, mais contrairement aux compteurs de nouvelle génération, ils ne communiqueraient pas avec ceux des voisins. Or, nombreux sont les témoignages de gens malades aux prises avec un compteur émetteur de radiofréquences.

---

4.

*La ministre Martine Ouellet à Tout le monde en parle*

**NOTE de Jean:** Certaines personnes espéraient que lors de son passage à l'émission *Tout le monde en parle* le 3 février dernier, la ministre des ressources naturelles Martine Ouellet serait amenée à dire quelque chose sur les compteurs 'intelligents'.

Elle ne pouvait que se contenter de répondre aux questions de l'animateur Guy A. Lepage qui évidemment n'a pas abordé le sujet puisqu'il n'est plus d'actualité depuis un bon moment et n'a d'ailleurs jamais suscité d'intérêt réel et sérieux de la part des médias québécois – sauf pour s'y intéresser sous l'angle du fait divers, la seule chose que les médias couvrent de nos jours à part Marie-France Bazzo, l'émission Enquête et le JE de TVA, sans oublier Denis Lévesque qui a un style people mais qui a au moins eu le mérite de donner la parole à une électrosensible ([Véronique Riopel](#)) sans chercher à la ridiculiser.

Toutefois, j'ai bien aimé sa prise de position claire et sans équivoque sur l'impossibilité technique de réaliser l'exploitation du gaz de schiste dans la Vallée du St-Laurent sans mettre en danger l'approvisionnement en eau potable de la population qui y vit. Sans oublier qu'avec la chute du prix du gaz naturel, comme elle le signalait, cette filière n'est plus rentable... Évidemment, cette prise de position n'est pas vraiment risquée politiquement, étant donné le refus massif de la population de voir cette industrie destructrice s'établir au Québec. Ça aurait en fait été assez suicidaire politiquement d'aller contre la volonté de la population là-dessus. C'est le même type de volonté populaire qu'il faut arriver à susciter dans le dossier des compteurs si on veut espérer un jour une quelconque action politique dans le sens du respect de la santé des gens et surtout des personnes électrosensibles en ce domaine.

On peut écouter [ICI](#) ce qu'elle a dit à *Tout le monde en parle*.

En passant, j'ai beaucoup apprécié l'[édito de Micheline Lanctôt à l'Émission de Bazzo TV](#)... Elle parle au deux tiers environ de la vidéo.

Elle y défendait l'idée d'un complot des médias visant à fabriquer le consentement parmi la population par le contrôle des médias et donc de la pensée, tel que Noam Chomsky l'expliquait dans un [livre](#) paru en 1980 (un phénomène qu'il résume bien à la toute fin de cette [vidéo](#) – le documentaire en 12 parties, si ça vous intéresse, commence au <http://www.youtube.com/watch?v=JgNuxi4Q17A>)

Rafraîchissant d'entendre cela à la télé. Son conseil radical et impraticable toutefois était de cesser

totalément d'écouter la télé, la radio, et de lire les journaux pour ne plus se faire laver le cerveau.

Pour en savoir plus, lire...

La fabrication du consentement de Noam Chomsky

<http://www.notre-ecole.net/la-fabrication-du-consentement-de-noam-chomsky/>

150 petites expériences de psychologie des médias pour mieux comprendre comment on vous manipule

<http://ow.ly/ho2jv>

Enfin, pour en revenir à Martine Ouellet, même si on lui avait posé des questions sur les compteurs, elle se serait sans doute contentée de dire que la question fait l'objet d'un examen comme elle l'a mentionné à l'Assemblée nationale en réponse à une question d'Amir Khadir, sans rien ajouter de plus. La priorité d'éliminer le déficit prime sur tout pour le PQ en ce moment et comme Hydro espère augmenter en catimini ses revenus (et donc potentiellement ses redevances au gouvernement qui, soi dit en passant, risquent d'être en forte baisse désormais avec les ventes anémiques d'électricité au USA en raison entre autres du prix déprimé du gaz naturel qui a entraîné à la baisse le prix de l'électricité) du fait que les nouveaux compteurs font *en moyenne* augmenter de 15% (statistique de l'Ontario où les compteurs intelligents sont déjà déployés) la facture des clients, puisque ces nouveaux compteurs peuvent, d'une part, calculer l'électricité consommée pendant la demande de pointe subite du démarrage des moteurs électriques (comme le compresseur d'un réfrigérateur), et d'autre part, permettre à Hydro de facturer toute consommation quotidienne excédant le tarif de base le plus bas chargé pour le premier 30 kilowatts/heures par jour (qui est de 5,4 cents du kilowatts/heure alors que le tarif monte à 7,5 cents passé les premiers 30 kilowatts/heures) tel qu'expliqué par Jean-François Blain [ICI](#), il est vain d'espérer à mon avis que le PQ va s'y opposer. Voir aussi ce reportage de TVA de janvier 2012 [Dossier compteurs intelligents : hausse de tarif confirmée](#) sur la question de la tarification différenciée dans le temps dont on ne parle plus, mais qui va forcément revenir sur le tapis lorsque tous les compteurs auront été déployés en 2017 et qu'il ne sera alors plus discriminatoire d'appliquer cela puisque ça s'appliquera uniformément à tout le monde.

Comme je l'ai souvent répété, il faudrait que ça fasse une énorme polémique et suscite un véritable sentiment de révolte parmi une bonne partie de la population (surtout parmi la clientèle électorale du PQ) pour que Pauline Marois s'intéresse vraiment à cette question. Elle a bien d'autres dossiers plus urgents à s'occuper. Les politiciens sont dans la plupart des cas obligés de jouer au pompier et de s'occuper uniquement des crises les plus urgentes et les plus coûteuses pour les finances de l'État. C'est la triste réalité. Pour faire plier Hydro, il ne nous reste plus que la voie des tribunaux, comme les gens l'ont compris en Colombie-Britannique, car l'information étant contrôlée et soigneusement gérée par les sbires de l'industrie du sans fil comme Bernard Lord, le bon peuple est maintenu dans l'ignorance et totalement désinformé en ce qui concerne les risques croissants pour la santé liés à la pollution électromagnétique. C'est du moins le constat que je fais pour l'instant.

5.

*La couverture médiatique suite à la réunion du Conseil de ville de Sherbrooke*

Date: 6 Feb 2013

From: Chantal Blais (calendulachantal@yahoo.ca)

La couverture médiatique suite à la réunion du conseil de lundi soir à Sherbrooke, le 4 février 2013 à 19h

Nous étions environ une vingtaine d'opposants à être présents à cette réunion du conseil de

Sherbrooke dont une demi-douzaine ont exposés leurs inquiétudes et désaccord aux élus de Sherbrooke.

Compteurs intelligents à Sherbrooke : les élus décideront le 4 mars - Radio-Canada, 5 février 2013  
<http://www.radio-canada.ca/regions/estrie/2013/02/05/002-compteurs-hydro-sherbrooke-decision-conseil-ville.shtml>

La Ville de Sherbrooke repousse d'un mois sa décision quant au déploiement de compteurs intelligents sur son territoire. Les élus devaient prendre position dans ce dossier à la séance du conseil municipal de lundi soir. Depuis quelques semaines, de nombreux groupes ont fait part de leurs inquiétudes. Des personnes se disant électro-sensibles craignent que leur santé se détériore avec ces nouveaux appareils qui émettent des radiofréquences. « Nous avons les arguments d'Hydro-Sherbrooke qui sont fondés sur Santé Canada, le ministère de la Santé, Énergie Canada. Mais s'il y a d'autres types d'informations qui pourraient influencer les conseillers, c'est le temps de le faire », explique le maire de Sherbrooke, Bernard Sévigny.

Les élus devront se prononcer sur le projet le 4 mars.

Hydro-Sherbrooke a entrepris en janvier 2012 l'installation de compteurs intelligents dans les résidences qu'elle dessert. À l'heure actuelle, on estime que 7500 de ces compteurs ont été installés. Dans ces cas, il s'agit d'un projet-pilote. La société dit avoir retenu une technologie différente de celle préconisée par Hydro-Québec et décriée dans plusieurs villes. Hydro-Sherbrooke fait aussi référence à des études de Santé Canada qui concluent qu'il n'y a pas de risque pour la santé publique. « Les compteurs intelligents que les gens craignent, ce sont ceux avec lesquels, à tout moment, il peut y avoir des communications dans les deux sens. On peut envoyer de l'information au compteur ou le compteur peut envoyer de l'information vers Hydro-Québec. Alors que ceux installés par Hydro-Sherbrooke permettent, quand nous passerons dans la rue, d'aller chercher de l'information qui est dans le compteur. Cette façon de faire nous permettra d'évoluer vers des compteurs intelligents, mais à petits pas », explique Pierre Fréchette d'Hydro-Sherbrooke. L'installation de compteurs dans toutes les résidences desservies par Hydro-Sherbrooke pourrait prendre jusqu'à dix ans.

Les économies prévues par l'installation de ces compteurs sont estimées à 9 millions de dollars sur 25 ans.

En janvier, un regroupement voulant sensibiliser les instances politiques aux « dommages causés par les champs électromagnétiques » a été mis sur pied. Estrie Refuse est une initiative de l'organisme environnemental les AmiEs de la Terre de l'Estrie. Le groupe soutient « les Estriens qui désirent vivre dans un environnement sain et exempt de pollution électromagnétique, notamment celle provenant des compteurs à radiofréquences (compteurs intelligents ou compteurs de nouvelle génération). » Le déploiement de compteurs intelligents sur le territoire d'Hydro-Sherbrooke inquiète les membres de ce regroupement. Hydro-Sherbrooke soutient qu'il sera possible de refuser l'installation des nouveaux compteurs moyennant des frais mensuels de 4,25 \$

Compteurs d'électricité: encore un mois avant l'autorisation - Journal La Tribune, 5 février 2013  
<http://www.lapresse.ca/la-tribune/sherbrooke/201302/05/01-4618508-compteurs-deelectricite-encore-un-mois-avant-lautorisation.php>

Les élus sherbrookoïses prendront un mois de plus avant d'autoriser l'installation de compteurs d'électricité émettant des radiofréquences partout sur le territoire sherbrookoïse. Ils se donneront ainsi plus de temps pour écouter les arguments des opposants, qui ont été une bonne demi-douzaine à prendre la parole lundi soir à l'hôtel de ville. Ces opposants, principalement regroupés au sein du groupe Estrie refuse, demandaient une rencontre d'une demi-heure avec les élus. Ils ont finalement pris plus de temps en séance publique pour exiger à nouveau le rejet de ce projet d'Hydro-Sherbrooke estimé à environ 1 M \$. L'installation de compteurs d'électricité émettant des radiofréquences permettra des économies de 9 M \$ sur un horizon de 25 ans, a fait valoir le président du conseil municipal, Serge Paquin. Les abonnés qui souhaitent conserver leur vieux compteur pourront le faire moyennant des frais mensuels de 4,25 \$, ce qui est bien en deçà des 17 \$ exigés par Hydro-Québec, a-t-il indiqué, en répétant que les compteurs d'Hydro-Sherbrooke respectent toutes les normes édictées par Santé Canada. - Texte complet dans La Tribune de mardi.

Radiofréquences des compteurs de Sherbrooke - Décision le 4 mars - NRJ RADIO 106,1 FM  
Extraits audio sous la photo du compteur, par des opposants aux compteurs à radiofréquences lors de la réunion du conseil de la ville de Sherbrooke

<http://sherbrooke.radionrj.ca/info-nrj/blogentry.aspx?BlogEntryID=10499522>

La Ville de Sherbrooke reporte d'un mois le débat sur l'installation de compteurs d'électricité avec radiofréquences.

Les élus veulent plus de temps avant de prendre une décision éclairée. Entre-temps plusieurs citoyens se sont présentés hier soir (4 février) à l'hôtel de ville pour dénoncer cette nouvelle technologie.

Compteurs intelligents: des citoyens manifestent leurs inquiétudes - RADIO 93 FM

Extraits audio, un reportage de Vincent Franche-Lombart

<http://www.fm93.com/regional/nouvelles/compteurs-intelligents-des-citoyens-manifestent-l-208146.html>

Plusieurs citoyens ont manifesté leurs inquiétudes aux élus de Sherbrooke hier quant à l'installation de compteurs intelligents. Selon eux, l'impact des radio-fréquences est réel et dangereux pour la santé à long terme. Marc Robert du regroupement Estrie Refuse, qui revendique un environnement exempt de pollution électromagnétique, a demandé une rencontre avec les élus. Le conseil municipal qui devait se prononcer lundi dans ce dossier a décidé de poursuivre la réflexion et de reporter sa décision au début mars.

RADIO 107,7 FM

Extrait audio d'un entrevue avec le maire de Sherbrooke.

<http://www.fm1077.ca/rss/que-l-estrie-se-leve-790-2013-02-05-KT079F.xml>

David Bombardier journaliste aux affaires municipales sur TWITTER

Les élus de Sherbrooke ont droit à un véritable cours 101 sur les dommages causés par les nouveaux compteurs d'Hydro, tableaux à l'appui

<https://twitter.com/DavidBombardier/status/298593429204635648>

Compteurs intelligents à Sherbrooke : les élus décideront le 4 mars

<http://tipet.net/compteurs-intelligents-a-sherbrooke-les-elus-decideront-le-4-mars/comment-page-1/#comment-795>

---

6.

Tiré de <http://aqlpa.com/actualites/communiques/538-ondes-electromagnetiques-aqlpa-critique-recherche-polytechnique.html>

Ondes électromagnétiques : l'AQLPA porte un regard critique sur un projet de recherche de l'École Polytechnique de Montréal.

L'AQLPA réitère sa demande d'application du principe de précaution.

Saint-Léon-de-Standon, le mercredi 30 janvier 2013. L'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) se questionne grandement sur l'étude universitaire annoncée par une équipe de recherche du département de génie physique de l'École Polytechnique de Montréal principalement parce qu'il s'agit d'une question de santé humaine faisant l'objet de recherches par une équipe dont les études scientifiques ne portent pas sur la santé humaine. Le chargé de cours qui dirige vraisemblablement cette équipe, M. Thomas Gervais, dont la spécialité scientifique n'est pas en lien avec la santé humaine, a déjà initié et publié une lettre, signée par des ingénieurs, physiciens et chimistes, déclarant a priori que les radiofréquences seraient sans danger et il a fait ensuite la promotion de cette lettre sous forme de pétition. L'AQLPA est d'avis que des recherches sont

nécessaires en ce domaine mais que ces recherches doivent être initiées et dirigées par des spécialistes de la santé humaine et non-biaisés.

Plusieurs personnes impliquées dans le mouvement citoyen contre l'installation obligatoire des compteurs intelligents comme Villeray Refuse et Laval Refuse ont récemment été invitées à une séance d'information sur cette recherche portant sur l'hypersensibilité électromagnétique. Dans l'invitation à cette séance d'information, il est spécifié que l'objet de la recherche est de « caractériser les variations du rythme cardiaque lors d'une exposition aux radiofréquences comparable à celle des routeurs sans-fil ou des compteurs intelligents d'Hydro-Québec ». L'équipe tente de recruter des participants hypersensibles ou non parmi les membres de comités de citoyens. Peu de renseignements ont été dévoilés sur les paramètres de l'étude outre la durée et l'objet mentionné précédemment. Sur ces bases, l'AQLPA questionne la validité du protocole proposé puisqu'il ne semble pas tenir compte de plusieurs éléments comme la survenue de symptômes après plusieurs mois d'exposition ainsi que l'effet cumulatif des ondes en provenance de plusieurs sources.

Connaissant les opinions de M. Gervais sur la question de l'hypersensibilité grâce à ses propos désobligeants au sujet des personnes atteintes et à la lettre ouverte devenu pétition, on peut penser que l'étude a pour objectif de discréditer les personnes se disant hypersensibles ainsi que les spécialistes de la santé, comme le Dr Pierre L. Auger et les 40 scientifiques et professionnels de la santé ayant signé une [lettre publique dénonçant la « désinformation flagrante »](#) qu'on retrouvait dans la lettre de M. Gervais et cie publiée dans le journal Le Devoir (24 mai 2012). Ces spécialistes demandent, comme l'AQLPA, l'application du principe de précaution quant à l'exposition aux ondes électromagnétiques. De plus, l'AQLPA réclame une commission du BAPE sur les risques liés à l'exposition aux ondes électromagnétiques ainsi qu'un moratoire sur le déploiement des compteurs intelligents dans l'attente des résultats de cette commission.

De nombreuses études ont détecté des effets sur la santé humaine et plusieurs instances internationales ont exprimé des mises en garde sur l'exposition aux ondes électromagnétiques. La multiplication des technologies sans fil fait en sorte que nous sommes exposés à de plus en plus de radiofréquences en provenance de plusieurs sources : routeurs, antennes relais et maintenant les compteurs intelligents. Or, certaines incidences sur la santé peuvent prendre des années voire des décennies à faire surface. On ne pourra donc pas tirer de grandes conclusions avec une étude sur 2 mois! Quel est donc le véritable intérêt de cette recherche menée par des physiciens ? Pourquoi s'attarder « seulement » au rythme cardiaque alors que parmi les nombreux symptômes de l'hypersensibilité électromagnétique, la tachycardie est documentée comme étant plutôt rare? Pourquoi n'invite-on pas des médecins ayant publiquement exprimé leurs inquiétudes face à l'exposition aux radiofréquences à réviser et commenter le protocole proposé ? Et question finale... le financement de l'étude provient-il de source indépendante et désintéressée ?

7.

Tiré de <http://www.lemeraudeplus.com/Environnement/2013-02-04/article-3169944/Compteurs-intelligents%3A-un-Rapport-qui-cree-de-linquiétude%21/1>

Compteurs intelligents : un Rapport qui crée de l'inquiétude!

Isabelle St-Jean – 4 Février 2013

Dans le dernier bulletin de la Coalition québécoise de lutte contre la pollution électromagnétique (CQLPE), à la suite du dépôt du Rapport Bioinitiative 2012, les citoyens s'inquiètent davantage de l'implantation des compteurs intelligents dans les résidences. Le Rapport, qui a été produit par des experts internationaux en la matière, révèle que les micro-ondes pulsées des téléphones cellulaires (et par conséquent des compteurs à radiofréquences) doivent désormais être considérées comme étant

cancérigènes et qu'elles ne sont pas une menace à prendre à la légère!

Lorsque j'ai écrit mon premier témoignage lié à la maladie d'électrosensibilité il y a quelques mois, j'ai fait certaines recherches par rapport à ce phénomène dont on entendait peu parler auparavant. Cependant, avec l'arrivée des nouveaux compteurs intelligents qu'Hydro-Québec souhaite implanter, les symptômes liés à la surexposition de ces radiofréquences sont plus fréquents et de nombreuses familles en souffrent aujourd'hui. Plusieurs groupes et organisations ont vu le jour depuis l'annonce d'Hydro-Québec. Leur mission commune est de dénoncer les effets néfastes que les radiofréquences peuvent émettre sur la santé humaine et de donner l'opportunité aux citoyens de faire un choix face à ces installations.

Par ailleurs, selon le bulletin de la CQLPE, le choix offert par Hydro-Québec est de payer une grosse somme pour avoir l'installation d'un compteur « non communicant », mais qui demeure tout aussi électropolluant et qui n'offre aucune garantie de sécurité sanitaire dans un environnement urbain et densément peuplé. « L'ensemble des compteurs du voisinage exposeront toute la population à un niveau d'électromog bien au-dessus de la norme de 100 microwatts par mètre carré à l'intérieur des maisons et de 1000 à l'extérieur recommandé par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et le Dr Carpenter. » Source : [Bulletin Branlebas de combat](#) CQLPE/janvier2013

De plus, la CQLPE poursuit en mentionnant que dans la plupart des foyers montréalais, les compteurs se retrouvent dans les cuisines ou dans les chambres à coucher. Parfois, plusieurs sont regroupés au même endroit, ce qui augmente à la fois l'intensité maximale produite. « Plusieurs compteurs regroupés font en sorte que l'intensité augmente, lorsqu'ils émettent simultanément, et le nombre de fois auxquelles les personnes sont exposées aux salves subites, répétées (...) entre une et deux fois par minute pour chaque appareil, un tel mitraillage peut dans certains cas augmenter jusqu'à deux fois par seconde, soit 190 000 fois par jour. Ce mitraillage continu irradié le corps entier et peut finir par déclencher des symptômes d'électrosensibilité, particulièrement chez les personnes ayant déjà été exposées à des niveaux élevés de pollution chimique et électromagnétique. »

Les symptômes de l'électrosensibilité sont nombreux et dans la majorité des cas, progressifs. Cette maladie est en réalité une intolérance aux champs électromagnétiques qui est désormais reconnue par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les personnes atteintes peuvent ressentir d'intenses maux de tête et autres souffrances physiques, telles que l'impression de décharges électriques dans le corps, des engourdissements, une sensation de pression dans le crâne, etc. L'insomnie, la perte d'appétit, les troubles digestifs et le gonflement de la peau peuvent notamment constituer des effets ressentis lorsque l'individu souffre d'électrosensibilité.

8.

*Un développement très important... Le Maine sera peut-être le Waterloo des compteurs 'intelligents'*

Tiré de <http://takebackyourpower.net/maine-smart-meter-opponents-file-expert-testimony-in-supreme-court-case/>

Maine "Smart Meter" Opponents File Expert Testimony in Supreme Court Case

9 février 2013

In Maine's ongoing PUC investigation into the safety of smart meters, opponents turned up the heat this week on Central Maine Power (CMP). Complainants in the case filed their comprehensive expert and lay witness testimony with the Maine Public Utilities Commission (PUC). The submissions detail biological and health effects from radiofrequency or microwave radiation (RF) and smart meters.

In his cover letter to the PUC, Bruce McGlaulin of the Portland firm of Petrucelli, Martin and Haddow representing smart meter opponents, noted the comprehensive lay witness testimonies and declarations *"provide compelling evidence of the direct adverse health effects related to the radio frequency radiation transmitted by smart meters."* McGlaulin added: *"When this direct evidence of real-life human consequences is evaluated together with the expert testimony of some of the most highly qualified scientists and public policy specialists, there is but one conclusion to reach-smart meters pose a significant health risk."*

All of the independent scientists providing testimony for meter opponents are recognized authorities on low-level biological effects of RF or related public health matters. Collectively they have hundreds of peer-reviewed published journal articles to their credit. Experts for the complainants include Dr. Lennart Hardell of Sweden, the world's foremost authority on cell phone induced brain tumors and author of over 300 papers on RF issues; Dr. Jerry Phillips, Director of the Center for Excellence in Science, an expert on how low-level RF effects DNA and also expert on the often misused "weight of evidence" approach to evaluating research. Dr. Dariusz Leszczynski of Finland who served on the International Agency for Research on Cancer with Dr. Hardell is another expert who has authored 90 papers and has developed highly specialized screening techniques for transcriptomic and proteomic analyses showing cell phone effects on gene and protein expression.

"Smart" industry hires law firm which defended asbestos, tobacco, MTBE...

In sharp contrast, witnesses for CMP are hardly published in this field, and are employed by Exponent, a renowned "product protection" firm making its fortune defending products like tobacco, asbestos, benzene and MTBE. Exponent is featured in the book "Doubt is Their Product: How Industry's Assault on Science Threatens Your Health" by epidemiologist and former Assistant Secretary of Energy for Environment, Safety and Health, David Michaels.

*"While we have submitted comprehensive, irrefutable, compelling and often tragic testimony" said Ed Friedman, lead complainant in the case, "the fact is the legal burden of proof is on CMP and the PUC to guarantee smart meters are safe, not on us to prove they are not. While the PUC may find there is conflicting evidence on the subject of low-level effects of RF, they still could not meet their statutory requirement to guarantee safety."*

Friedman calls for the complete removal of all smart meters and a return to safe and long-lasting electromechanical meters noting *"most possible alternatives shy of this remain unsafe."*

Recent testimony submitted by Maine's Office of Public Advocate showed several Maine smart meter RF levels below those of the FCC guidelines. *"No surprise there,"* said Kathleen McGee a complainant in the case adding *"the report is as irrelevant as the obsolete government exposure guidelines. Indeed, adverse health effects are occurring at levels lower than the FCC limits. That is our point, well-illustrated by the plain, simple and incontrovertible facts shown in our submitted evidence."*

#### New health survey

Richard Conrad, a Ph.D. biochemist is another expert and brought his dual perspective as a research scientist and sufferer of electrical sensitivity to designing a survey investigating possible correlations between smart meters and health effects. There were over two hundred survey respondents from around the world. Some significant survey conclusions are that 82% of respondents were in good or excellent health before smart meters and 42% of them developed symptoms prior to any knowledge a smart meter was present (thereby disproving the psychosomatic label industry has tagged smart meter victims with). Before smart meter installation 32% had some electrical sensitivity and this jumped to nearly 68% following smart meter installation. 99% of respondents were very sure (82%) or fairly (17%) sure their symptoms (tinnitus, insomnia, headaches, heart arrhythmias, cognitive difficulties, etc.) were initiated or worsened by smart meters.

A look at survey comments submitted by many respondents tells a story of devastation said Conrad. *"Many respondents were forced from their homes, are unable to work anymore and in a constant state of*

*chronic debilitating ill-health following smart meter exposure or installation. Exposure to smart meters has destroyed the ability of many respondents to function normally in their personal and work lives."*

Survey results and other testimony are available on the Maine PUC website and within a few days should be available on the Maine Coalition to Stop Smart Meters website at [www.mainecoalitionstopsmartmeters.org](http://www.mainecoalitionstopsmartmeters.org).

Dianne Wilkins, Coalition organizer, intervenor in this investigation and former complainant in an earlier smart meter case before the PUC had this to say:

*"Smart meters threaten our health, our privacy, our security and in no small way our human rights, democracy, dignity and way of life. Smart meters are one of the largest uncontrolled toxic biological experiments of our time. An experiment sanctioned by Maine legislators on unsuspecting and trusting citizens, citizens who are getting ill just going home, making dinner, going to bed; living. Their deployment is unconscionable."*

Ed Friedman 207-666-3372

Bruce McGlaflin, Esq. 207-775-020

[www.mainecoalitionstopsmartmeters.org](http://www.mainecoalitionstopsmartmeters.org)

---

Voir aussi:

Are Smart Meters A Waste of Money? (December 3, 2012)

<http://www.kcet.org/news/rewire/the-grid/are-smart-meters-a-waste-of-money.html>

(...) Written by Timothy Schoechle, Ph.D. and published November 26 by the National Institute for Science, Law and Public Policy, the report -- "[Getting Smarter About the Smart Grid](#)" -- poses a challenge to the usual arguments in favor of smart meters that you'll read in renewable energy news stories. (...) according to Schoechle, the current crop of smart meters don't do anything to get us closer to a smart grid: Data to be collected by the smart meters, including intimate personal details of citizens' lives, is not necessary to the basic purpose of the smart grid -- supply/demand balancing, demand response (DR), dynamic pricing, renewable integration, or local generation and storage -- as promoters of the meters, and uninformed parties, routinely claim. Instead, the meter data is serving to create an extraneous market for consumer data mining and advertising (i.e., "big data" analytics). Even those critical of smart meter deployments often seem to uncritically accept the myth that the meters somehow help manage electricity supply and demand. Why are the utilities pushing the meters, then? Schoechle has an idea: *In reality, these meters and their dedicated networks are primarily for the benefit of utilities, reducing their operating costs and increasing profits by firing meter readers -- ironically with federal stimulus funds -- while doing essentially nothing to advance what should be the real goal of the smart grid: balancing supply and demand and integrating more renewable sources. Instead, the meter networks squander vast sums of money, create enormous risks to privacy and security, introduce known and still unknown possible risks to public health, and sour the public on the true promise of the smart grid.* What are those health effects? Schoechle exhaustively describes the controversy over the alleged health effects of radio frequency emissions by smart meters in an even-handed style that will likely peeve those on several different sides of the issue. Though he shies away from alleging that smart meters cause the range of health ailments that have been attributed to them - - some of them wildly unlikely -- he does opt for a *Precautionary Principle* approach, pointing out that *running a bit of cable to the meters could remove the argument altogether.* CLIP

---

9.

Voici une lettre ouverte envoyée par Tanya Doyon au [Journal St-François](#). Si vous voulez faire la même chose en l'adaptant à votre situation locale, vous pouvez évidemment vous en inspirer et en



utiliser des éléments.

## NOTRE SANTÉ EST MENACÉE PAR LES COMPTEURS 'INTELLIGENTS'

J'écris aujourd'hui pour vous faire part des d'embûches auxquelles je fais face pour exposer les risques liés aux champs électromagnétiques, particulièrement ceux engendrés par les compteurs 'intelligents'. Le besoin de bien informer la population sur ces risques importants est criant depuis que de nombreux scientifiques ont mis en lumière les dangers pour la population et surtout pour les enfants, et souligné l'urgence d'agir pour s'en protéger. Une nouvelle compilation de 1 800 études scientifiques vient de nous le rappeler - voir [ow.ly/gBZON](http://ow.ly/gBZON) - et en juillet dernier, plus de 50 experts internationaux dénonçaient la désinformation entourant ce sujet - voir [ow.ly/gC1wG](http://ow.ly/gC1wG) et explorer [ow.ly/gC2hs](http://ow.ly/gC2hs) pour en savoir plus.

J'ai récemment contacté la mairesse de ma municipalité, Mme Legault, afin de lui demander de faire adopter une résolution demandant notamment un moratoire au déploiement imminent des compteurs. Douze municipalités québécoises l'ont déjà fait (voir [cqlpe.ca/Trousse.htm](http://cqlpe.ca/Trousse.htm)), mais sa réplique m'a arrêtée sec ! Elle m'a dit que Saint-Zotique avait déjà des tours de cellulaire sur son territoire et que c'était très utile pour tout le monde. Sa réponse révèle, selon moi, le fait que, pour elle, les considérations économiques priment sur la santé des citoyens. Elle a tout de même mentionné avoir contacté la MRC de Vaudreuil-Soulanges, regroupant 23 municipalités, qui aurait plus de poids politique que ma municipalité, trop petite selon elle pour influencer Hydro-Québec. Cela n'a pourtant pas empêché Saint-Ligori, qui compte près de 2000 habitants, d'adopter une telle résolution... Quelques semaines plus tard, Mme Legault m'a informé que la MRC de Vaudreuil-Soulanges ne voulait pas se prononcer dans ce dossier et qu'ils n'ont même pas voulu m'écouter ni rencontrer des spécialistes en la matière, ce qui est plutôt troublant. Appliquer le principe de précaution, comme le réclament des milliers de Québécois-es, et demander qu'une étude d'impacts sur la santé soit réalisée avant de nous imposer cela ne semble pas intéresser nos élu-e-s...

Près de 8 groupes locaux de citoyens se sont formés depuis un an pour bloquer ce projet (voir [cqlpe.ca/AutresGroupes.htm](http://cqlpe.ca/AutresGroupes.htm)) et une coalition provinciale a été formée (cqlpe.ca). Le député Léo Bureau-Blouin a déposé en décembre à l'Assemblée nationale une pétition signée par plus de 17,000 personnes demandant un moratoire. Partout ailleurs dans le monde, l'opposition à cette dangereuse technologie est féroce. Il ne faut pas se laisser faire et agir sans tarder pour arrêter cela. Le droit de retrait (si coûteux qu'il est discriminatoire car hors de prix pour les plus démunis) consenti par Hydro-Québec ne règle rien et n'est que de la poudre aux yeux. Si vous êtes intéressé-e à agir avant qu'il ne soit trop tard, contactez-moi à [tanyadoyon@gmail.com](mailto:tanyadoyon@gmail.com) et on en discutera.

10.

Voici un extrait de l'article [La fée électricité devenue sorcière](#) (1 février 2013)

(...)

### Un déluge nouvelle manière

Des millions de gens achètent chaque jour de nouveaux appareils électriques, que ce soit pour travailler, bricoler, s'amuser ou s'instruire. Aux effets de toutes ces machines s'ajoutent évidemment ceux des transformateurs locaux, des fils électriques, prises multiples, rallonges, etc., qui, tous, sont autant d'émetteurs plus ou moins dangereux dont rien ne nous protège. Et voici que s'y ajoutent encore depuis quelques années les téléphones portables et leurs antennes-relais. C'est le déluge électromagnétique !

Et Annie Lobé nous explique : «Le réseau électrique utilise un courant alternatif à la fréquence de 50 hertz.

*Cela signifie que les électrons se déplacent dans les fils de cuivre non plus en ligne droite, mais en changeant de direction cinquante fois par seconde.» Puis elle cite un ouvrage collectif publié sous la direction de Louis Leprince-Ringuet : «Une charge électrique en mouvement produit dans l'espace qui l'entoure un champ capable d'action sur une autre charge en mouvement. (...) Plus précisément, une charge électrique immobile produit un champ électrique. Si elle se meut, elle produit aussi un champ magnétique (sans pour cela cesser de produire un champ électrique.)» D'où il résulte que «ce champ électrique est présent dans tout appareil électrique dès lors qu'il est branché sur le secteur, même s'il n'est pas en fonctionnement. »*

En outre, très peu d'obstacles matériels peuvent arrêter le rayonnement de ces champs. Selon Claude Bossard, électricien spécialisé en «biocompatible» ou «biotique» : «Le champ électrique se diffuse dans tous les matériaux de construction : de façon importante dans le métal, le bois et ses dérivés, les cloisons légères en placoplâtre; de façon moindre, mais à condition qu'ils soient reliés au sol, dans la brique, la pierre, le béton, la terre.» N'allez pas croire en effet que le bois vous isole, car il recèle toujours une certaine dose d'humidité. Il n'est isolant que du courant électrique direct en mouvement, mais non pas des champs électromagnétiques. Annie Lobé nous précise : «Sur le plan biologique, l'attraction exercée par ce champ magnétique de fréquence extrêmement basse est assez puissante pour modifier les transferts ioniques qui s'effectuent à travers les membranes des cellules vivantes. Lorsqu'un organisme vivant est placé dans le champ d'attraction magnétique créé par la circulation du courant électrique dans un appareil, le phénomène d'aimantation se produit sur les ions libres qui, par leurs mouvements de va-et-vient, accomplissent les fonctions vitales.»

Il ne faut pas oublier en effet que chacune de nos cellules (tout particulièrement nos cellules nerveuses et nos neurones) est un infinitésimal transformateur électrique, dont le fonctionnement harmonieux conditionne notre santé. Or, il peut être perturbé par les puissants champs électromagnétiques dont l'homme a parsemé son environnement. Les seuls "isolants" naturels contre les champs magnétiques sont l'air et la terre, c'est -à-dire l'éloignement par rapport à la source d'émission.

Il découle de ce constat que la principale précaution à prendre est de vous tenir toujours aussi éloigné que possible des appareils, qu'ils soient en fonctionnement ou non, ainsi que des prises multiples ou simples, des fils et des rallonges. Et il vous faut notamment protéger votre sommeil, durant lequel vos cellules se régénèrent. (Chacun de nous est constitué de mille milliards de cellules par kilogramme de poids, soit 80.000 milliards de cellules pour un homme de 80 kg.)

Pour protéger votre sommeil, il faut bannir de votre chambre et de celles de vos enfants tous les appareils électriques et surtout les téléviseurs et les ordinateurs. Si vous ne pouvez vous passer d'une lampe de chevet et d'un radio-réveil, faites en sorte qu'ils ne soient pas trop proches de votre tête (un mètre de distance est préférable). Si une ligne électrique longe la tête de votre lit, ce qui est généralement le cas, écartez votre lit du mur autant que vous pourrez (10, 15, 20 cm).

Et n'oubliez pas que les champs traversent les murs. Si de l'autre côté de la tête de votre lit, dans la pièce voisine, un ordinateur ou un poste de télé, même éteint, est adossé au mur, bonjour les dégâts. Ici se pose le problème des voisins. Si vous avez de bonnes relations avec eux, étudiez ensemble la disposition des appareils dans vos logements respectifs, dans l'intérêt des deux parties. Il faut en outre se passer des appareils électriques les moins nécessaires. Il existe tout de même deux isolants assez efficaces : le Plexiglass et le plastique dur. Installez sous vos appareils électriques (ordinateurs, télévisions, lecteurs de DVD, etc.) des sets de table en plastique qui freineront la propagation des champs électromagnétiques dans les meubles supports, que vous êtes amenés à toucher sans ce sse.

Portez en appartement des pantoufles avec semelles de plastique, car elles vous isoleront du sol, et ainsi des lignes électriques circulant dans le plafond du voisin du dessous. Vous pouvez aussi recouvrir de petites bassines en plastique dur les blocs de prises multiples, surtout si elles comportent un mini-transformateur (pour téléphone par exemple), qui chauffe en permanence. Et enfin passez-vous fréquemment les mains sous l'eau du robinet, ce qui décharge l'électricité statique que vous avez accumulée à votre insu.

Pierre LANCE

(Pierre Lance est l'auteur de «Savants maudits, chercheurs exclus» - 4 volumes parus chez Guy Trédaniel Editeur)

---

11.

*Ces ondes qui font peur*

**NOTE de Jean :** Un important débat a lieu en France suite au rejet d'un projet de loi visant à mettre en pratique le principe de précaution face à l'augmentation exponentielle des sources de pollution électromagnétique. Cette émission est une belle illustration des attitudes et des perceptions de la plupart des gens et des physiciens (qui n'ont manifestement aucune compétence en matière de santé) face aux risques pour la santé des micro-ondes, ainsi que de la fermeture de certaines instances gouvernementales à l'égard des appels répétés des scientifiques de tenir compte des effets potentiels à long terme (doses cumulatives) du smog électromagnétique des milliards de fois plus intense aujourd'hui [en milieu urbain](#) que le niveau de fond naturel. Ne manquez pas d'écouter ce que le Dr Belpomme révèle vers la 14e minute de l'émission.

À maints égards le scepticisme obtus des autorités gouvernementales françaises est à l'image de ce qui s'observe au Québec. Toutefois, il y a une ÉNORME différence entre la France et le Québec... Les grands médias québécois ne manifestent que fort peu d'intérêt pour le sujet, de sorte que la population est fort mal informée et s'expose massivement à des champs électromagnétiques pulsés, à effet staccato, en faisant un usage abusif du téléphone cellulaire, et aussi d'ordinateurs et de tablettes intelligentes avec le WiFi constamment allumé, d'oreillettes Bluetooth portées en permanence, de routeurs WiFi résidentiel allumés 24 heures sur 24, à quoi s'ajouteront bientôt les puissants et incessants pics d'émissions des émetteurs des compteurs 'intelligents' dont la portée est de plusieurs kilomètres – [en Nouvelle-Zélande](#), les compteurs émettraient jusqu'à 35 kilomètres).

Tiré de <http://www.france5.fr/c-dans-l-air/sante/ces-ondes-qui-font-peur-38184>

Ces ondes qui font peur

Émission France 5 du 1 février 2013 – Durée : 1 heure 6 min

Téléphones portables, wifi, antennes-relais... Les ondes sont partout et nous facilitent le quotidien. Mais beaucoup de gens s'inquiètent de leur impact sur l'organisme, et certains demandent l'application du principe de précaution. Alors faut-il avoir peur des ondes électromagnétiques ?

Téléphone portable ou d'appartement sans fil, télécommande infrarouge, wifi, ligne à haute tension... bien des équipements fonctionnent en émettant des ondes dans l'environnement qui se déplacent sous forme de vagues à des fréquences diverses.

Des ondes électromagnétiques de plus en plus accusées par les populations à travers le monde d'être à la source de migraines, érythèmes, nausées, troubles de la concentration, vertiges, palpitations, fourmillements... Alors, paranoïa ou réalité ?

Cette question divise depuis plusieurs années la communauté scientifique. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a classé en mai 2011 "les champs électromagnétiques de radiofréquences comme peut-être cancérogènes pour l'homme". Une nocivité potentielle également soulignée dans un récent rapport, compilant 1 800 études internationales et réalisé par des chercheurs du groupe indépendant Bio Initiative. Toutefois, l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) estime pour sa part que les données issues de la recherche expérimentale et les données épidémiologiques n'indiquent pas

d'effets sanitaires de l'exposition aux radiofréquences, bien que "des interrogations demeurent pour les effets à long terme, même si aucun mécanisme biologique analysé ne plaide actuellement en faveur de cette hypothèse". De plus, en 2008, une étude menée au Danemark, en Finlande, en Norvège et en Suède entre 1974 et 2003 assurait qu'il n'y avait pas d'évolution notable du nombre de tumeurs depuis l'introduction du portable.

Alors, que croire dans ce contexte ? Quelle est la portée et l'impact de ces ondes sur notre organisme ? Dans l'Hexagone, comme ailleurs à travers le monde, le débat fait rage. Alors que la 4G arrive sur le territoire, les députés ont examiné, ce jeudi 31 janvier, une proposition de loi des écologistes visant à instaurer un principe de précaution pour limiter les impacts potentiels des ondes électromagnétiques.

Dès le début des débats, Fleur Pellerin, ministre à l'Économie numérique, a assuré qu'elle "veillerait" à ce que la loi "n'inscrive dans le dur des choses qui correspondent à des peurs un peu irrationnelles, et qui consisterait à donner un poids juridique à la dangerosité des ondes radioélectriques alors que cette dangerosité n'est pas scientifiquement étayée". Finalement, après de longues discussions jusque tard dans la nuit, le texte, sérieusement amendé, a été renvoyé en commission des Affaires économiques. Une procédure qui équivaut à un abandon et qui, depuis, suscite la polémique.

**NOTE de Jean :** En complément à cette fort intéressante émission, je vous recommande la lecture du livre [Sous l'ondée : survivre en étant électrohypersensible](#) (paru en 2012) mettant en lumière le cauchemar infernal des personnes de plus en plus nombreuses qui deviennent électrohypersensibles (EHS). C'est en utilisant son cellulaire que l'auteure, Martine Richard, est devenue EHS parce qu'elle ignorait la toxicité des radiations de cet appareil, ce qu'elle déplore en expliquant... « Cette toxicité avérée, il se trouve que je la ressens dans ma chair, car je suis devenue électrohypersensible. Ce handicap a été mis en évidence de manière irréfutable par l'équipe du Professeur Belpomme, oncologue de renommée internationale dont je suis l'une des nombreuses patientes, grâce à un test diagnostique qui repose essentiellement sur un échodoppler cérébral pulsé et des tests sanguins. Ceux-ci permettent notamment de mettre en évidence une augmentation de certaines protéines de stress, qui traduisent l'existence d'une souffrance cérébrale. » Alors ceux qui, comme certains intervenants de cette émission française, osent qualifier de psychosomatiques les souffrances intolérables endurées par les personnes EHS, devraient faire un petit effort pour dépasser leurs préjugés pour enfin reconnaître la triste réalité de cette crise de santé sanitaire ignorée et niée qui ne cesse de grandir.

Lire aussi...

Dangerosité des ondes : Parlement privé de débat, écolos furax (1er février 2013)

<http://www.rue89.com/rue89-planete/2013/01/31/dangerosite-des-ondes-parlement-prive-de-debat-ecolos-furax-239180>

Coup fourré du gouvernement socialiste en France qui enterre [une proposition de loi](#) visant à faire « appliquer le principe de précaution aux risques résultant des ondes électromagnétiques » en obligeant son renvoi en commission, d'où il risque de ne plus jamais revenir pour déboucher sur l'adoption d'une loi resserrant les normes que les opérateurs du cellulaires doivent respecter. Le pouvoir des lobbies tient le législateur en laisse et empêche toute évolution dans le sens souhaité par ceux qui veulent que la population soit protégée contre le mal des micro-ondes cancérigènes, neurotoxiques et génotiques qui rongent la société. Voir aussi "[Ondes des mobiles, WiFi : comment le gouvernement a censuré les écolos](#)" - Rue89 - 28/01/2013 et [Ondes électromagnétiques : enterrement de 1ère classe pour la proposition de loi](#)

Onde électromagnétique : Fleur Pellerin rassure pour protéger la 4G (30/10/2013) COMME AU CANADA, DES POLITICIENS AVEUGLÉS PAR LE FRIC DÉFENDENT LA SANTÉ ÉCONOMIQUE DES OPÉRATEURS DE CELLULAIRE

[http://www.robindestoits.org/Onde-electromagnetique-Fleur-Pellerin-rassure-pour-protoger-la-4G-01Net-30-10-2013\\_a1904.html](http://www.robindestoits.org/Onde-electromagnetique-Fleur-Pellerin-rassure-pour-protoger-la-4G-01Net-30-10-2013_a1904.html)

(...) Consciente de l'inquiétude qui touche de nombreuses personnes et le développement de pathologies liées à l'hypersensibilité de certaines personnes, la ministre annonce une campagne d'information pour inciter les utilisateurs à se servir d'oreillettes et les fabricants à proposer des

modèles adaptés aux enfants. Elle estime que ce sont les téléphones qui génèrent des ondes, pas les antennes. Faut-il protéger le marché de la 4G ? C'est la question. La loi qui sera examinée demain devait instituer quelques précautions sur le danger potentiel des ondes. Une disposition devait même freiner le déploiement de la 4G avant d'avoir des études confirmant ou non son impact sur la santé. Pour Fleur Pellerin, le déploiement est avant tout *un sujet économique qu'il ne faut surtout pas perturber*. Voir [La condition humaine sous les ondes électromagnétiques artificielles](#) pour comprendre à quel point elle a tort.

Des médecins réclament une loi sur l'implantation d'antennes-relais

<http://www.01net.com/editorial/574581/des-medecins-reclament-une-loi-sur-limplantation-dantennes-relais>

Face à des études scientifiques qui se contredisent, l'association ASEF plaide pour l'égalité face au risque, que l'on soit propriétaire ou locataire.

Riverains et militants « abattent » une antenne-relais dans Paris (avec une courte vidéo FORT intéressante!)

<http://www.01net.com/editorial/573485/riverains-et-militants-abattent-une-antenne-relais-dans-paris-18eme/>

Jeudi 20 septembre 2012, riverains et militants s'étaient donnés rendez-vous devant le n° 173 de la rue Marcadet, dans le 18e arrondissement de Paris. Objectif : manifester contre l'installation d'une antenne-relais 3G en haut de l'immeuble par Orange France. En réalité, ce conflit dure depuis des années. Le projet d'implantation date de 2003 et a provoqué une levée de boucliers auprès des riverains, en raison de la proximité d'une école maternelle, d'une crèche et d'un foyer pour enfants. De son côté, la mairie d'arrondissement n'a pas non plus soutenu ce projet et émis un avis négatif. Mais Orange n'en a pas tenu compte. CLIP

UN FAIT IMPORTANT À RAPPELER : Tel que mentionné dans l'émission par le représentant de l'Association Robin des toits, depuis plus de 10 ans, plus aucun assureur et réassureur dans le monde n'accepte de couvrir les risques liés aux champs et ondes électromagnétiques - voir ce [document](#). Le compagnies d'assurances ont certainement de bonnes raisons pour agir ainsi, mais celles-ci ont été gardées secrètes tout comme ce fait fort révélateur.

12.

Tiré de [http://www.next-up.org/pdf/Abeilles\\_Daniel\\_Favre\\_Etude\\_Scientifique\\_la\\_technologie\\_de\\_la\\_telephonie\\_mobile\\_est](http://www.next-up.org/pdf/Abeilles_Daniel_Favre_Etude_Scientifique_la_technologie_de_la_telephonie_mobile_est)

ÉTUDE SCIENTIFIQUE: LA TECHNOLOGIE DE LA TÉLÉPHONIE MOBILE EST FATALE POUR LES ABEILLES

La pollution électromagnétique est l'une des causes de l'effondrement de la population d'abeilles dans le monde, c'est ce que vient de confirmer une nouvelle étude réalisée par le biologiste Daniel Favre, Lausanne (Suisse).

Les téléphones mobiles ont été placés à proximité immédiate des abeilles et les sons produits par les abeilles ont été enregistrés et analysés. Les recherches ont montré que le signal des téléphones cellulaires trouble non seulement le comportement des abeilles, mais conduit également à leur mort. Plus de 83 expériences près des ruches ont donné les mêmes effets !

Les résultats obtenus, sous la forme d'audiogrammes et des spectrogrammes de ces différents sons, ont révélé que les radiations des téléphones mobiles ont un impact considérable sur le comportement des abeilles, notamment en induisant des signaux d'alarme émis par les abeilles ouvrières. Ces sons de l'abeille ouvrière annoncent soit la préparation à l'essaimage, soit sont le reflet de grandes

perturbations d'une colonie d'abeilles.

En fait, le bruit produit par les abeilles augmente plus de 10 fois, à chaque fois qu'un téléphone émet ou reçoit un appel. A l'inverse, le bruit diminue et revient à un niveau normal dès lors que le téléphone est éteint ou demeure en veille.

"Lorsque le téléphone sonne, le bruit des abeilles augmente considérablement et cela donne le signal du départ de la ruche " a expliqué le Dr. Favre. " Souvent, elles sont si confuses qu'elles volent vers leur mort ... la technologie de la téléphonie mobile est fatale pour les abeilles ... l'étude le prouve définitivement ".

Mis à part les varroas (acariens), les virus, les bactéries (qui sont des causes biologiques), ou encore les pesticides (reflétant les causes anthropiques), il reste que plus de la moitié des causes de disparition d'abeilles dans l'hémisphère nord ne sont pas élucidées à ce jour. En effet, il a été observé que dans plus de 60% des cas, les abeilles quittent la ruche durant l'hiver, à un moment où elles n'ont aucune chance de survivre dans la nature. Voir aussi...

### [LA DESTRUCTION DE LA NATURE PAR L'ÉLECTROSMOG: des abeilles, des oiseaux et des hommes](#)

Préface de l'éditeur - Introduction de l'auteur - 1. L'organisation de la vie, cause de sa vulnérabilité - 2. La disparition des abeilles et des oiseaux - 3. Les mécanismes d'action de la désorientation et des dégradations - 4. Troubles fonctionnels chez l'homme - 5. Résumé - Bibliographie scientifique (...). Il semble que les nombreuses mises en gardes des détracteurs de ce développement n'aient pas été entendues, car les conséquences sont aujourd'hui indéniables. Les abeilles et autres insectes disparaissent, les oiseaux désertent certains endroits et sont à d'autres désorientés. L'homme souffre de troubles fonctionnels et maladies qui, lorsqu'elles sont héréditaires, sont transmises à la génération suivante.

---

13.

**Note de Jean:** Voilà que des syndicats en France entrent dans le bal du refus de l'électropollution tous azimuts de leurs travailleurs qui sont légions à devenir électrosensibles.

Et dites-vous bien que la situation est certainement aussi grave ici au Québec sauf que, selon l'expression consacrée, tout le monde dort au gaz... ou pour être plus précis, l'omerta résultant de l'insensibilité de la classe politique face aux demandes de la population en cette matière et de l'indifférence des grands médias à l'égard de cette problématique font en sorte que la plupart des gens demeurent dans l'ignorance béate face à ce danger croissant et se laissent «zombifier» à petit feu sans réaliser ce qui leur arrive, ni comprendre la cause des maux de plus en plus nombreux qui les affligent.

Tiré de <http://parisculturesociale.over-blog.com/article-bakchich-info-la-peur-des-ondes-touche-les-syndicats-114944669.html>

La peur des ondes touche les syndicats

Bakchich Info : Le 1er Février 2013

Le monde du travail se penche, non sans crainte, sur les répercussions des technologies sans fil

De plus en plus de salariés demandent d'abandonner le wifi, de supprimer des antennes relais ou bien d'effectuer des études indépendantes. Le monde du travail se penche, non sans crainte, sur les répercussions des technologies sans fil.

Siphonné. Le [projet de loi](#) d'Europe Ecologie Les Verts sur les ondes électromagnétiques a été vidé de sa substance lors de son passage en commission des lois. Abaissement des seuils d'exposition, reconnaissance de l'électro-sensibilité, protection de l'enfance, obligation de réaliser une étude d'impact pour toute nouvelle technologie... toutes ces mesures sont reportées ou tout bonnement écartées. Le texte fantomatique sera discuté à l'Assemblée ce jeudi 31 janvier et aura le mérite selon Europe Ecologie Les Verts « *d'ouvrir le débat* ».

Une belle litote pour maquiller le revers du parti sur ce qui devait être l'avancée écologique de l'année... Fleur Pellerin, la ministre de l'Economie numérique a déjà fait entendre sa voix en parlant de « *peurs irrationnelles* » liées aux ondes radioélectriques. Si selon la ministre, « *la dangerosité des ondes n'est pas scientifiquement étayée* », l'inquiétude gagne, elle, le milieu du travail puisque de plus en plus syndicalistes se mobilisent afin, disent-ils, « *de mieux protéger les salariés* ».

Maux de tête <http://daccgtculture.over-blog.com/article-wifi-dans-les-bibliotheques-les-personnes-electrosensibles-ont-desormais-des-explications-scientif-108956517.html>

Dès 2007, la FSU défendait les salariés des bibliothèques parisiennes opposés à la Wifi. (Depuis une partie des acteurs de ce débat à rejoint la CGT. Ndr). De son côté, la Bibliothèque Nationale de France avait suspendu et même renoncé à la technologie sans fil au nom du principe de précaution. En 2011, [le comité d'hygiène de la RATP](#) (CHSTC), piloté par Sud, a déclenché un droit d'alerte sur les risques de surexposition aux ondes électromagnétiques. La justice n'a pas reconnu de « *risque grave* » mais François-Xavier Arouls, délégué sud-RATP, se dit toujours « inquiet » des nombreux systèmes émissifs dans le métro ou RER parisien qui s'accumulent au fur à mesure - 47 hotspots dans 15 gares RER et stations de métro, radios wifi pour communiquer entre agents, apparition de la 4G, effet « cage de Faraday ». Certains agents, selon Arouls, se plaignent de maux de tête.

Début 2012 SGP-police-FO s'est mobilisé pour [empêcher l'installation d'antennes relais au-dessus des commissariats](#). Le syndicat avait appris qu'un accord secret entre les préfectures et les opérateurs planifiait d'installer des antennes sur de nombreux bâtiments des forces de l'ordre. SGP-FO ne l'a pas entendu de cette oreille et s'est alors mobilisé au nom du principe de précaution.

Prise de conscience

Pour l'heure, seul Sud Solidaires a exprimé un point de vue unitaire sur les ondes électromagnétiques. Le syndicat, selon les mots de son porte-parole Eric Beynel, demande que « *les seuils de danger fixés par des études indépendantes soient pris en compte, et non les seuls seuils officiels, largement influencés par les industriels* ».

Le syndicat se dit aussi « *préoccupé* » par les situations de certains salariés ayant développé une sorte d'allergie aux ondes –une maladie non reconnue en France mais appelée [l'électro-hypersensibilité](#) et ne pouvant plus travailler dans des milieux exposés. Le 17 octobre dernier, une journée interprofessionnelle réunissait différentes branches de Sud : SNCF, RATP, Banque de France, Renault trucks, AFP, CNRS, France-Telecom Orange, Autoroutes de France, douanes... Des corps de métiers très différents mais tous touchés par la même crainte d'une surexposition aux ondes.

Moment clé, la prise de position de l'OMS en 2011 classifiant les ondes électromagnétiques comme potentiellement cancérigènes (niveau 2B). L'organisme mondial a révélé aux différents délégués syndicaux un nouveau risque à prendre en compte.

« *Il existe une réelle prise de conscience de la part des travailleurs* » selon Patricia Mouysset du cabinet Technologia, une entreprise d'évaluation et de prévention des risques professionnels agréée par le ministère du Travail. « *Nous sommes de plus en plus saisis par les CHSCT pour des demandes d'expertise sur le rayonnement des ondes électromagnétiques.* » « *L'utilisation de la wifi et des téléphones portables sont au centre des demandes. C'est vrai qu'une utilisation régulière et massive du téléphone portable amène certaines questions sur les répercussions* ».

[Seule l'Italie a tranché le débat](#) puisqu'en 2012, la Cour suprême italienne a reconnu comme maladie professionnelle la tumeur au cerveau d'un usager du téléphone portable. Une décision qui a par exemple «réveillé la conscience» d'un délégué du personnel de la SNCF Willy Dans (Sud Rail).

Concerné au même titre que la RATP par la multiplication des sources d'émission (hotspots, caténaires, appareils wifi, ondes radio), il se dit très inquiet pour la santé des cheminots et des contrôleurs. Il a demandé une expertise indépendante à sa direction. Demande refusée.

Des émissions d'ondes 60 fois supérieures aux seuils conseillés

Patricia Mouysset est souvent questionnée sur le danger potentiel des antennes relais. Alain Paulien, pourtant cadre chez France Telecom-Orange, ne dissimule pas sa « *suspicion* » sur un lien de cause à effet entre les antennes relais et la santé. Ce délégué CGT du personnel à Digne explique que ses « *bureaux sont face à des antennes relais et dans l'axe des émissions.* »

*On s'est aperçu que beaucoup de gens étaient malades. Certains souffraient de maux de tête, de fatigue inhabituelle voire de problèmes osseux et musculaires. Orange dit qu'il n'y a pas de problème, moi je demande une expertise indépendante mais l'entreprise refuse. Je me sens un peu seul, c'est difficile. »* Cette solitude, beaucoup de délégués syndicaux la ressentent.

A Renault Trucks par exemple, la direction a seulement concédé déplacer les antennes wifi des engins de manutention. En effet, les spots se situaient dans la cabine, à un mètre de la tête des pilotes qui se plaignaient de migraines... En revanche, impossible de désactiver les réseaux wifi ni de faire venir une expertise indépendante.

La direction, selon le délégué sud Miguel Lefrançois, a fait venir la Carsat (une branche de l'assurance maladie spécialisée dans la santé au travail), « *ils sont venus, n'ont même pas pris de mesures et sont repartis pour dire que tout était aux normes et qu'il n'y avait pas de risques. Tant que la loi ne changera pas, ils s'en foutent !* »

La loi française autorise encore aujourd'hui les émissions jusqu'à 41 volts par mètre alors que [le Conseil de l'Europe](#) conseille aux Etats membres de ne pas dépasser les 0,6 volts.

Reclassés pour électro-hypersensibilité

Si la loi ne change pas, certaines entreprises ou collectivités semblent avoir pris la mesure d'un autre phénomène : l'électro-hypersensibilité. Une sorte d'allergie aux ondes qui empêche l'individu d'être exposé sous peine de souffrances physiques diverses (maux de tête, sensation de brûlures, insomnies, vomissement, etc...)

Sud a répertorié plusieurs personnes souffrant de ce mal et faisant l'objet soit de reclassement en interne sur des postes moins « exposés », soit d'une lutte avec la direction. Certaines procédures sont en préparation et ne peuvent encore faire l'objet d'une médiatisation selon Eric Beynel.

En revanche Bakchich a contacté la CGT-mairie de Paris. [Agnès Dutrévis et Bertrand Pieri](#) qui représentent le syndicat à la direction des affaires culturelles de la ville ont confirmé tous les deux à Bakchich que cinq employés de la mairie ont été reclassés ces dernières années suite à des troubles de santé d'ordre électro-sensible !

Des employés ont en effet menacé de faire valoir leur droit de retrait (situation de dangerosité pour sa vie) et l'administration parisienne a cédé, plaçant ces hommes et ces femmes dans des postes moins exposés à la wifi, notamment sur des postes techniques d'archivage... Selon Agnès Dutrévis, une personne souffrirait encore d'électro-sensibilité mais ne voudrait pas quitter son métier de peur de se retrouver finalement dans un placard et donc « *elle souffre en silence* ».



L'électro-sensibilité est un sujet « *très délicat à traiter* » pour Patricia Mouysset. « *Bien que cette maladie ne soit pas reconnue comme maladie professionnelle, elle existe. Elle est reconnue au niveau scientifique. Lorsque je prenais mes cours à l'Ineris (Institut de l'Environnement Industriel et des Risques), le professeur René de Sèze, admettait tout à fait son authenticité.* »

L'OMS, elle aussi l'a reconnu sans toutefois incriminer une quelconque origine. Dès lors, la Suède, l'Angleterre et l'Allemagne avaient, elles aussi, reconnu la maladie. Reste la France où dernièrement la commission des lois a jugé bon de supprimer du projet législatif des écologistes toute référence à l'électro-sensibilité.

A l'avenir, certains syndicats pensent sérieusement porter l'électro-hypersensibilité devant les tribunaux et engager un combat pour que cette maladie soit reconnue comme maladie professionnelle.

Par Anthony Lesme

Lire aussi...

[Santé au travail: Des syndicalistes sensibles aux effets des ondes électromagnétiques !](#)

[Santé au travail: C'est HS !](#)

[Un appel de syndicalistes pour réduire les ondes au travail](#)

---

14.

Le WiFi est une bien mauvaise idée selon une neurologue pédiatre de Harvard

**Note de Jean:** Un nouvel avertissement démontrant sans l'ombre d'un doute que le recours au WiFi dans les écoles est une *TRÈS mauvaise idée*. Bien sûr, tout comme pour les compteurs 'intelligents' et les nombreuses autres utilisations des radiofréquences en progression exponentielle, il est plus facile d'ignorer les cris d'alarme des scientifiques indépendants de l'industrie électropolluante du sans fil et plus simple de continuer à jouer à l'autruche. Mais franchement, avec le poids prépondérant des preuves scientifiques qui ne cessent de s'accumuler, il devient inacceptable de s'entêter à nier l'évidence.

Les responsables du ministère de l'éducation qui encouragent le déploiement du WiFi dans les écoles et les directeurs/trices d'écoles qui se jettent ou se sont jetés tête baissée dans cette funeste 'mode' devraient considérer les risques de poursuite pour négligence criminelle qu'ils encourent s'ils/elles ne prennent pas rapidement les mesures qui s'imposent pour inverser la vapeur et faire retirer tous les routeurs et émetteurs WiFi des écoles pour les faire remplacer par des connexions Internet filaire sécuritaires – et, de surcroît, beaucoup plus rapides !

Les 60 pages de nouvelles données passées en revue et mises en lumière par cette experte en neurologie pédiatrique (voir lien ci-dessous) ne concernent que la relation entre les champs électromagnétiques et les troubles du spectre autistique, et font partie du [Rapport BioInitiative](#) 2012 qui passe en revue 1800 nouvelles études scientifiques et établit que les utilisateurs de téléphones portables, les futurs parents, les jeunes enfants et les femmes enceintes sont plus particulièrement à risque.

Wi Fi Bad Idea for Los Angeles Schools

TO: Los Angeles Unified School District

FROM: Martha R Herbert, PhD, MD, Pediatric Neurologist, Massachusetts General Hospital Faculty, Harvard Medical School

RE: Wireless vs. Wired in Classrooms

DATE: February 8, 2013

I am a pediatric neurologist and neuroscientist on the faculty of Harvard Medical School and on staff at the Massachusetts General Hospital. I am Board Certified in Neurology with Special Competency in Child Neurology, and Subspecialty Certification in Neurodevelopmental Disorders.

I have an extensive history of research and clinical practice in neurodevelopmental disorders, particularly autism spectrum disorders. I have published papers in brain imaging research, in physiological abnormalities in autism spectrum disorders, and in environmental influences on neurodevelopmental disorders such as autism and on brain development and function.

I recently accepted an invitation to review literature pertinent to a potential link between Autism Spectrum Disorders and Electromagnetic Frequencies (EMF) and Radiofrequency Radiation (RFR). I set out to write a paper of modest length, but found much more literature than I had anticipated to review. I ended up producing a 60 page single spaced paper with over 550 citations. It is available at [http://www.bioinitiative.org/report/wp-content/uploads/pdfs/sec20\\_2012\\_Findings\\_in\\_Autism.pdf](http://www.bioinitiative.org/report/wp-content/uploads/pdfs/sec20_2012_Findings_in_Autism.pdf).

In fact, there are thousands of papers that have accumulated over decades – and are now accumulating at an accelerating pace, as our ability to measure impacts become more sensitive – that document adverse health and neurological impacts of EMF/RFR. Children are more vulnerable than adults, and children with chronic illnesses and/or neurodevelopmental disabilities are even more vulnerable. Elderly or chronically ill adults are more vulnerable than healthy adults.

Current technologies were designed and promulgated without taking account of biological impacts other than thermal impacts. We now know that there are a large array of impacts that have nothing to do with the heating of tissue. The claim from wifi proponents that the only concern is thermal impacts is now definitively outdated scientifically.

EMF/RFR from wifi and cell towers can exert a disorganizing effect on the ability to learn and remember, and can also be destabilizing to immune and metabolic function. This will make it harder for some children to learn, particularly those who are already having problems in the first place.

Powerful industrial entities have a vested interest in leading the public to believe that EMF/RFR, which we cannot see, taste or touch, is harmless, but this is not true. Please do the right and precautionary thing for our children

I urge you to step back from your intention to go wifi in the LAUSD, and instead opt for wired technologies, particularly for those subpopulations that are most sensitive. It will be easier for you to make a healthier decision now than to undo a misguided decision later.

Thank you.

Martha Herbert, PhD, MD  
Pediatric Neurology  
Martinos Center for Biomedical Imaging  
Massachusetts General Hospital  
Harvard Medical School  
Boston, Massachusetts  
USA

Voir aussi....

Supreme Court Case in Israel against Wi-Fi in Schools (2/5/2013)

<http://ehsfighback.blogspot.ca/2013/02/update-242013-supreme-court-case-in.html>

Malgré une directive du ministère de l'éducation demandant de ne pas y installer le WiFi dans les

écoles, le déploiement continue à toute vitesse et le ministère prétend maintenant qu'il est impossible de recourir à des connexions filaires, une absurdité patente et un autre signe de la mauvaise volonté et de l'aveuglement des autorités gouvernementales sous la coupe des lobbies de l'industrie du sans fil, une situation tristement semblable à celle du Canada. Plus de détails [ICI](#) sur la démarche légale de la courageuse Dafna Tachover – dont il faut souhaiter que l'action sera émulée ici-même au Québec par un parent ou une association de parents soucieux de la santé et de la réussite scolaire de leurs enfants... Voir ce qui se passe à ce sujet en Ontario – <http://www.safeschool.ca/> . Voir aussi [The American Academy of Environmental Medicine Statement on WiFi in Schools – Report that Laptop can Damage Sperm and Decrease Fertility – Un syndicat représentant 45 000 enseignants en Ontario reconnaît les risques liés au WiFi dans les écoles](#). Voir aussi cet article à ce sujet : [Ontario teachers' union recommends no wi-fi in schools – L'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe recommandait en 2011 l'application du principe de précaution](#) pour limiter l'exposition des écoliers et du public aux micro-ondes des cellulaires et des téléphones sans fils.

Voir aussi le site School Radiation au <http://www.schoolradiation.com/> le site WiFi Exposure au <http://www.wifiexposure.com/>

Stark Warnings from Medical Doctors Regarding The Risk Of Wi-Fi In Schools (17 min)

<http://youtu.be/xLseEYj76rQ>

L'ancien conseiller scientifique de Margaret Thatcher, Sir William Stewart, recommande l'application du principe de précaution. Des mesures sont prises dans une classe où des ordinateurs portables ont accès à Internet par Wifi et démontrent que le niveau d'exposition d'un enfant assis devant son ordinateur y est 3 fois plus élevé qu'à proximité d'une tour de cellulaire. Plusieurs écoliers (un sur 700 selon cette vidéo) ont des maux de tête, des nausées, des palpitations cardiaques. Un test est fait démontrant l'effet sur le coeur d'un homme des micro-ondes du WiFi. Les 15 études sur lesquelles Santé (des industriels) Canada s'appuie pour prétendre qu'il n'y a pas de risques avec le Wifi ont été examinées par les journalistes et aucune n'a étudié les effets du WiFi dans les écoles. Le Dr David Carpenter, dénonce le fait que les données scientifiques et les analyses sur lesquelles s'appuie Santé Canada sont erronées et réclame l'application du principe de précaution parce qu'il n'y a aucune preuve que les micro-ondes soient sans danger. Un conférencier compare l'application du principe de précaution dans le cas du radon, même si on ne peut encore scientifiquement établir un lien entre le cancer et le radon, à notre exposition aux radiofréquences. Pour plus d'informations (en anglais) sur les dangers du WiFi dans les écoles, voir au <http://citizensforsafetechnology.org> via l'onglet "Schools, Children and Families".

Wi-Fi Makes Trees Sick, Study Says (Nov 19, 2010)

[http://www.pcworld.com/article/211219/study\\_says\\_wifi\\_makes\\_trees\\_sick.html](http://www.pcworld.com/article/211219/study_says_wifi_makes_trees_sick.html)

Radiation from Wi-Fi networks is harmful to trees, causing significant variations in growth, as well as bleeding and fissures in the bark, according to a recent study in the Netherlands. All deciduous trees in the Western world are affected, according to the study by Wageningen University. The city of Alphen aan den Rijn ordered the study five years ago after officials found unexplained abnormalities on trees that couldn't be ascribed to a virus or bacterial infection. Additional testing found the disease to occur throughout the Western world. In the Netherlands, about 70 percent of all trees in urban areas show the same symptoms, compared with only 10 percent five years ago. Trees in densely forested areas are hardly affected. Besides the electromagnetic fields created by mobile-phone networks and wireless LANs, ultrafine particles emitted by cars and trucks may also be to blame. These particles are so small they are able to enter the organisms. The study exposed 20 ash trees to various radiation sources for a period of three months. Trees placed closest to the Wi-Fi radio demonstrated a "lead-like shine" on their leaves that was caused by the dying of the upper and lower epidermis of the leaves. This would eventually result in the death of parts of the leaves. The study also found that Wi-Fi radiation could inhibit the growth of corn cobs. The researchers urged that further studies were needed to confirm the current results and determine long-term effects of wireless radiation on trees.

Why Our Urban Trees are Dying

<http://fr.scribd.com/doc/67133169/Why-Our-Urban-Trees-are-Dying>

Trees are now dying mysteriously from a variety of diseases in urban areas all over Europe and are also showing abnormal photoperiodic responses. In addition, many have cancer-like growths under the bark (phloem nodules) and the bark may also split so that the underlying tissues become infected. All of these can be explained as being a result of weak radio-frequency radiation from mobile phones, their base stations, WiFi and similar sources of weak non-ionising radiation. CLIP

Witness Statement on Mobile Phone Radiation-- Andrew Goldsworthy <http://mcs-america.org/june2010pg910111213141516.pdf>

Abstract - Many people suffer one or more of a wide variety of symptoms when exposed to weak non-ionising electromagnetic radiation, including that from cell phones and Wi-Fi. Those responsible for the radiation deny that these effects exist, saying that there is no plausible explanation. In this submission I explain just how these effects can arise, and how virtually all of them share one of two common mechanisms. The pieces of the jigsaw fit together remarkably well and leave little doubt that the majority of the reported effects are real and must be taken seriously. Knowledge of the mechanisms makes it possible to mitigate the worst of these effects and I have made a number of suggestions as to how this might be done. I have also explained how a simple test, taking just a day or two to perform, could be used to assess the biological safety of both new and existing wireless technologies. Until this has been done, it would be wise to halt the roll-out of new wireless technologies and withdraw from sale particularly hazardous items such as DECT baby monitors which radiate continuously next to a very young child.

Introduction - There are literally thousands of scientific papers written on the non-thermal effects of weak non-ionising radiation such as that from cell phones. Well over half of them show some sort of biological effect, many with either direct or indirect implications for human health. However, the results lack consistency and the cell phone industry uses this to imply that there are really no ill effects and that it is all due to experimental error. This argument is, however, flawed because it does not take into account biological variability. CLIP

Woman, 51, spends up to 15 hours a day in a Faraday cage because she claims she is intolerant to modern technology (January 29, 2013)

<http://www.dailymail.co.uk/health/article-2236215/Woman-51-spends-15-hours-day-a-Faraday-cage-claims-intolerant-modern-technology.html>

Velma made her own Faraday cage for £300 that she claims filters out pulsed electro-magnetic waves. She says she suffers agonising head and nerve pain, memory loss, tinnitus, ectopic heart beats, vertigo and aching joints if she goes near mobile phones, WiFi and satnavs. (...) 'We desperately need a white zone - an area where there are low or no emissions - where we can go to relax and recuperate and detox.' She added to Mail Online: 'There are hundreds of us in the UK suffering from this condition. 'It's not just me - and it could happen to anyone.' Dr Erica Mallery-Blythe, who is a medical adviser for the charity ElectroSensitivity UK said: 'The symptoms of EHS can cover a broad range of systems, often start subtly and can be mistaken for other medical conditions. 'Adults and children today are exposed to very high levels of electromagnetic fields (EMF) that no life on the planet has ever witnessed before. 'It is no surprise that the numbers of those with EHS and other conditions linked with EMF exposure are rising.' CLIP

---

15.

Deux mères arrêtées par la police en Illinois parce qu'elles refusaient de se faire électropolluer

Reçu le 29 janvier de Josh del Sol (info@takebackyourpower.net)

From: <http://stopsmartmeters.org/2013/01/27/naperville-police-force-smart-meters-arrest-two-mothers-community-reels-and-reacts>

"Smart Meter" Constitutional Crisis : Police \*Arrest\* Two Mothers Who Refuse

by Joshua Hart

*Note: Be encouraged. The curtain is being pulled back, and intentions are coming out into the open. Millions worldwide are taking a stand and becoming aware. -Josh del Sol*

NAPERVILLE, IL - The deployment of the "smart grid" took a dark turn on Wednesday in Illinois, as residents in the City of Naperville (CON) woke up to the reality of 'smart' meters forced on their homes by police officers and municipal utility installers working together to intimidate- and in two cases arrest- residents who continue to refuse the meters and protect their homes. This follows CON's FINAL NOTICE to residents days before.

These developments would be unbelievable in and of themselves as flagrant violations of constitutional property rights. The fact that the meters emit a Class 2B carcinogen, have caused at least hundreds of fires, and clearly violate privacy laws including the 4th Amendment, not to mention that these facts are all at issue in an ongoing federal lawsuit brought against the city by its own residents- makes these events all the more troubling.

New details are emerging about the CON's installation "blitzkrieg" – backed up by armed police- that hit neighborhoods in this Illinois city of 150,000 people starting on Wednesday January 23rd. The forced installations have continued since then.

Residents told Stop Smart Meters! that the deployment happened very suddenly and unpredictably, using "shock and awe" tactics. All of a sudden, the whole street was filled with police and installation vehicles.

Two mothers- both community leaders working with [Naperville Smart Meter Awareness](#) (NSMA)- Kim Bendis and Jennifer Stahl- were arrested simply for standing peacefully by Jennifer's home in front of advancing officers and installers, telling them they did not have permission to install a smart meter on her property. Kim was arrested for trying to document this abuse of police force, an abuse further evidenced by the Naperville Police Department seizing her camera and SD chip.

*Can't have the world watching.*

Luckily a Chicago CBS affiliate was there and caught the CON's shameful acts on the evening news. NSMA's videos of the Naperville forced installs can be found at [NSMA's Youtube Channel](#). Kim was charged with resisting arrest and "attempted eavesdropping" on officers. Both charges are ludicrous, and the eavesdropping charge is particularly ironic and twisted as that is precisely [what the smart meter is intended to do to individual households' privacy](#).

The bully blaming the victim.

Jennifer was charged with interfering with an officer and violating Naperville city ordinance by blocking the meter. The two were released from police custody a couple of hours later. They both came home to find that smart meters had been installed on their homes.

The "attempted eavesdropping" charge is based on a controversial Illinois law that prohibits filming police officers in some circumstances. Forced smart meter installations are probably precisely the kind of police activity that this kind of law is intended to hide. It is being challenged by the Illinois ACLU and other civil liberty groups with some success. More [here](#). Needless to say, the law is [blatantly unconstitutional](#).

*In the US, if you can be there, you can photograph or video. The only exceptions to your right to photograph/video are on the premises of some US military sites, and the use of a high-power lens that intrudes on someone's privacy. Trespassing is a separate issue, and you may be charged with it, or kicked off private*

*property, but any photographs you took before being kicked off are legally yours.*

We spoke with Jennifer and Kim yesterday, and they tell SSM! that the fight is not over. Instead of drawing the controversy to a close- as the CON might have hoped, the forced installations have just renewed NSMA's commitment to secure a no-fee analog opt out. Their team of attorneys is working on this case from a number of angles and the [Illinois ACLU is monitoring developments](#). Widespread condemnation has rained down upon Naperville in the last few days, and the incident has amplified opposition to "smart" meters internationally.

Up to this point, for the most part- if a resident says "get off my property" generally installers are instructed to comply (with some exceptions including in TX where people have had to draw their guns when installers refuse to leave). [Arrests that have taken place](#) have generally been at installation yards or community blockades- not people defending their own homes. A request to leave the property would usually suffice.

Now a line has been crossed in Naperville.

It's not as if the crooks running PG&E or other utilities would not like to do the same thing as they are doing in Illinois. It's just that they realized that they risk a full-scale public revolt if they tried. In December 2010, two (other) mothers were arrested in West Marin County for blocking smart grid installations, and one year later [more than a dozen families took direct action](#) and removed unwanted smart meters from their homes, returning them to a PG&E office in Santa Cruz County. This sparked other protests and along with public, legal, and legislative pressure, forced a tentative analog opt out option for investor-owned utility customers in California. The rebellion has now flared up in Illinois.

Utilities' political power derives from the masses remaining obedient to an authority the companies and government institutions simply do not have. As soon as there is resistance, that "authority" begins to crumble. The CON might have achieved near 100% installation in Naperville, but it has come at a steep price. This story is far from over.

Has it really come to this? Police arresting homeowners who refuse to allow a smart meter on their home is a direct violation of the 4th amendment guaranteeing freedom from unreasonable search and seizure. Charging a fee or even disconnecting someone's service is bad enough, but *arresting* you if you refuse to submit to a meter? It's preposterous. Nevertheless, that is exactly what is happening.

One thing is certain. Naperville officials have taken on some serious legal liability with their actions of the last few days.

The truth is that the Naperville City Council and City Manager have grown so fed up with the grassroots group NSMA, the fight has become so personal, the corruption that NSMA has dug up so deeply embarrassing to the city, that the CON is now using the police and installation personnel as proxies to exact revenge, using the weapon of forced microwave radiation and police intimidation. Hundreds in Naperville have been threatened with arrest if they resist the forced installations, while Naperville Police [threatened to shoot a man's](#) dog if he did not comply.

This is beyond criminal. Those involved should be indicted and imprisoned. Federal (and international) policies that have allowed this to happen are as unacceptable as the personal, dangerous obsession that must have infected this council to get them to believe that a reasonable course of action included arresting people for refusing to accept a new device on their home that they were never even consulted about.

The CON justifies its insistence on 100% resident compliance on Dept. of Energy contract obligations. However, any contract that presupposes property owner consent for such an installation- without expressly obtaining that- is in itself, illegal, presumptuous, and faulty.

The smart grid's deeply authoritarian roots have been laid bare for all to see in Naperville. Forced

smart meter installations- backed by the threat of official violence must not be tolerated anywhere. To the extent that President Obama (who is from Chicago, only 30 miles away), State or Federal elected officials choose to turn a blind eye- or even quietly support- what is happening in Naperville, then they are as guilty as the perpetrators of these crimes. Would Barack or Michelle want their kids forcibly exposed to carcinogenic radiation, the privacy of their home lives and routines revealed? Would they want their home to be at greater risk of fire You might want to [ask Mr. Obama](#).

Even if you're one of the people who don't really think that smart meters are such a big deal (and that number is steadily decreasing as problems with the technology continue to surface) the question raised by events in Illinois is: where does it stop? How far will police and corporate interests go in violating your property- not to mention human- rights? What happens when your city decides to install wireless water meters, often located inside the home? Will Police knock down your door and enter (without a warrant) to force installation of a meter? What else might they decide to force into our homes?

A comment on a smart meter bulletin board this week in response to the Naperville events:

"Especially in North America, corporate rule has now replaced what we thought of as 'government' ... the police, the city, everything. No such thing as government any longer – literally. It is, quite simply, all just commerce to these merchants."

On Monday, we might have thought they were going a bit far. At the end of this week, we're not so sure any more.

#### Action

*Stop Smart Meters! stands in solidarity with Jennifer and Kim and all who are resisting Naperville's illegal actions at this traumatic time. You are the Rosa Parks' of the 21st Century. Please donate to NSMA's mounting legal expenses. If we don't stick together and stop this in Naperville, where will it stop? Now is the time to organize locally, wherever you live.*

1) Demand that politicians stand against tyranny and stop the CON. Demand that the media do their job and report on the arrests accurately as well as on mounting problems with the smart grid.

2) Educate Your Community!

3) Refuse to tolerate forced smart grid deployments- see [our FAQ section](#) on your rights.

Videos of Jennifer Stahl and Kim Bendis, the Two Naperville Moms Arrested Wednesday:

Jennifer Stahl - <http://www.youtube.com/watch?v=WKrcelPKC6U>

Kim Bendis - <http://www.youtube.com/watch?v=9bNYnolIJS0>

"The truth is incontrovertible, malice may attack it, ignorance may deride it, but in the end; there it is."

~ Winston Churchill

Joshua Hart MSc  
Director, Stop Smart Meters!  
<http://stopsmartmeters.org>

*Nouvelles diverses et complémentaires*

Bye-Bye to the Airport TSA Backscatter Machines (February 6, 2013)

<http://articles.mercola.com/sites/articles/archive/2013/02/06/backscatter-screening-machine.aspx>

Rapiscan "backscatter" screening machines, which project x-ray beams onto your body using ionizing radiation, are being removed from U.S. airports. Since ionizing radiation causes DNA damage that can lead to cancer, and its effects are cumulative, even the supposedly small levels of exposure from the backscatter machines was concerning... so much so that the European Commission banned x-ray body scanners that use backscatter radiation from airports back in 2011. But it was privacy, not safety concerns, that prompted the U.S. removal... and despite what many media outlets are reporting, the same type of machine, made by a different manufacturer, may be showing up in Rapiscans' place. (...) "In other words, while passengers may not have their privacy violated any more, they still will have their health endangered." (...) remember that you always have the right to opt-out of x-ray body scanners while traveling and can choose to have a manual pat-down instead. CLIP

----

De nombreux signataires (près de 3000 en date du 10 février) se sont manifestés en appuyant notre démarche citoyenne. Nous les remercions vivement. À 10 jours de la fin de la période de signatures, nous nous permettons de vous relancer notre appel afin d'augmenter, de façon significative, le nombre de signatures, pour que le gouvernement puisse reconnaître l'urgence d'arrêter le gaspillage des deniers publics et d'abolir ce programme de santé publique très contesté. Nous vous remercions pour votre bonne attention et pour le relais que vous pourrez faire auprès de tous vos réseaux. Il y va de la santé de très nombreux citoyens. Entre autres, des pauvres enfants risquent de souffrir de fluorose dentaire, de diminution du Q.I. ; l'environnement est affecté et le droit fondamental au consentement avant d'être traité est balayée du revers de la main... C'est comme dans le nucléaire : la fluoration de l'eau potable, ce sont les 4 « IN » : IN-couleur, IN-odore, IN-visible, IN-sidieux. Pour plus d'informations sur cette problématique, nous vous invitons à consulter le communiqué ci-joint ainsi que les sites: - [Action Fluor Québec](#) et [Météopolitique](#). Merci de vous rendre sur le site de l'Assemblée nationale pour **signer la pétition avant la date limite du 20 février**.

<https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-3465/index.html>

Victoria Grant, canadienne de 12 ans, nous explique l'escroquerie bancaire

<http://www.youtube.com/watch?v=Wkv9ZYfk7fs>

Victoria Grant, une Ontarienne de 12 ans, est devenue une vedette YouTube après la diffusion de son discours économique sur les médias sociaux. Elle reproche aux banques canadiennes de se faire de l'argent injustement sur le dos des Canadiens lors d'une conférence du groupe Public Banking in America, à Philadelphie. La jeune fille n'a pas froid aux yeux, alors qu'elle accuse les banques et le gouvernement de tenir les citoyens canadiens en « esclavage ». « La dette nationale est de plus de 800 milliards de dollars. Pourtant, nous payons 160 millions de dollars en intérêts par jour. Ce sont plus de 600 milliards de dollars que nous dépensons en intérêts par année. À qui va cet argent? »

Jusqu'aux années 1970, le gouvernement fédéral empruntait directement à la Banque du Canada.

Dans les dernières décennies, toutefois, les banques privées se sont mêlées de la partie. Victoria Grant démontre que toute personne âgée de plus de 12 ans devrait normalement pouvoir comprendre l'escroquerie des banques et de la privatisation des dettes publiques. Plus personne n'a désormais d'excuse pour continuer à cautionner un tel système qui s'est généralisé dans la plupart des pays du monde.

« Jusqu'à ce que le contrôle de l'émission de devises et de crédit soit restaurée au gouvernement et reconnue comme sa responsabilité la plus flagrante et la plus sacrée, tout discours sur la souveraineté du Parlement et la démocratie est vain et futile... Une fois qu'une nation abandonne le contrôle de ses crédits, il n'importe plus qui fait ses lois... L'usure, une fois aux commandes, coule n'importe quelle nation. »

– William Mackenzie King – Premier ministre du Canada de 1921 à 1948



**Note de Jean:** Voir aussi ces nombreuses autres [citations de personnages célèbres sur la face cachée de la monnaie](#), ainsi que ces [deux documentaires](#) et ce [livret](#) sur le même sujet. Fait intéressant : dans un article au <http://ow.ly/hupFL> on apprend que la Réserve fédérale américaine, qui pour la première fois de son histoire a dû se soumettre à une vérification de ses livres (audit), a secrètement donné plus de 16 *trilliards* de dollars (\$16,000,000,000,000.00) de crédits (fiat money) à 0% d'intérêt entre décembre 2007 et juin 2010 à des entreprises et des banques américaines et internationales – de l'aide sociale pour les riches.

Au lieu de défendre les intérêts de la population canadienne, le gouvernement pseudodémocratique de Stephen Harper n'est qu'une courroie de transmission du pouvoir des grandes banques et des entreprises transnationales (pétrolières notamment) qui ont pris le contrôle de notre pays tout comme celui de la plupart des États du monde. Cette mainmise des riches et puissants sur nos gouvernements, maintenus sous leur houlette par la menace de la décade sur les dettes colossales mais totalement fictives contractées à leur égard, est ce qui explique en bonne partie pourquoi le code de «sécurité» 666 ne sera jamais modifié à la baisse pour protéger la santé de la population – du moins tant que ce système n'aura pas été démantelé et remplacé. La culture corporative d'Hydro-Québec, qui fait peu de cas de la santé de la population, a ses racines dans cet univers opaque et corrompu qui écrase les citoyens et se moque éperdument des principes et valeurs démocratiques censées protéger et garantir nos droits et libertés. Comme quoi que lorsque l'on gratte un peu la surface du vernis de la civilisation «moderne», un exercice fascinant comme le démontre la commission Charbonneau qui risque peu de mettre à mal les vrais manipulateurs des marionnettes politiques qui croient nous gouverner, on découvre que la pourriture ronge depuis longtemps les fondements mêmes de la vie en ce monde, dont la viabilité écologique à long terme ne cesse de s'étioler sous les assauts du «progrès» et surtout de la nécessité existentielle de croissance perpétuelles de l'économie afin de tenter de combler le trou sans fond de la dette que Victoria Grant dénonce avec une éblouissante clarté. Du côté des solutions, de bonnes pistes existent dans cette [Charte de l'Europe des Consciences](#)

---

Stop à la Violence faite aux femmes: campagne One Billion Rising (avec vidéo)

<http://www.lachaineducoeur.fr/videos/voir/stop-a-la-violence-faite-aux-femmes-campagne-one-billion-rising-0723>

ONE BILLION RISING: Protestez, exigez la fin de la violence contre les femmes! Aujourd'hui sur la planète, UN milliard de femmes sont violées ou battues au cours de leur vie. V-Day, refuse ces violences et aujourd'hui se lève pour dire : CA SUFFIT. V-Day est un mouvement mondial activiste pour faire cesser la violence envers les femmes et les filles. V-Day est un catalyseur qui promeut les événements créatifs permettant aux organisations anti-violence existantes de sensibiliser le grand public, de lever des fonds et de trouver un second souffle. Le 14 février, à l'occasion du 15ème anniversaire de V-Day, fondation créée par Eve Ensler, l'auteure des monologues du vagin, ils feront bouger la planète, encourageant les femmes et les hommes à travers chaque pays à danser! Ce sera un événement mondial à ne pas manquer! À Paris, le rendez-vous est le 14 février à 18h30 à Beaubourg, pour dire : « Assez, maintenant la Violence doit s'arrêter. » Nous y serons, et vous? La Campagne One Billion Rising en 5 chiffres: - 189 pays participent à la campagne - 13 000 ONG engagées - 25 000 de personnes attendues au Bangladesh - 50 villes italiennes mobilisées - 100 événements prévus à New York. **NOTE de Jean :** J'ai diffusé [ICI](#) une présentation détaillée de cet événement EXCEPTIONNEL à ne PAS manquer... Ce jour marquera le début d'une année révolutionnaire pour briser la chaîne de la violence faite aux femmes. Pour en savoir plus sur ce mouvement extraordinaire, voir <http://www.onebillionrising.org/> -- • Saviez-vous qu'une femme sur trois dans le monde subira, à un moment ou l'autre de sa vie, de la violence physique ou sexuelle ? • Si rien n'est fait pour arrêter cela, jusqu'à plus d'UN MILLIARD de femmes et de filles dans le monde pourraient être battues et/ou violées au cours de leur vie. Une telle calamité ne peut plus continuer. Plusieurs personnalités célèbres et des milliers d'organismes de par le monde ont uni leurs forces en soutien à One Billion Rising ! Allez au [http://onebillionrising.org/page/event/search\\_simple](http://onebillionrising.org/page/event/search_simple) pour y trouvez un événement qui se déroulera près de chez vous le 14 février. Il y en aura des milliers partout dans le

monde dont 4 à Montréal et 1 à Trois-Rivières, Rimouski et Matane!

---

Forum sur les dérives des OGM agroalimentaires - le 17 mars prochain à Sherbrooke . Coût \$30

<http://portail.atestrie.com/index.php?>

[option=com\\_content&view=article&id=407:forum&catid=57:lutte-aux-ogm&Itemid=141](http://portail.atestrie.com/index.php?option=com_content&view=article&id=407:forum&catid=57:lutte-aux-ogm&Itemid=141)

Les AmiEs de la terre de l'Estrie organise le premier forum citoyen sur l'impact des OGM agroalimentaires. Le point de vue abordé sera celui des dérives associées à l'usage des OGM en agriculture et leurs impacts dans la vie quotidienne des producteurs agricoles et des citoyens. En prenant conscience des dérives des OGM agroalimentaires, les conférenciers tenteront de répondre aux questions suivantes: peut-on se faire une idée plus précise des torts et des dommages causés par les OGM sur notre milieu social et agricole? En quoi cela changera-t-il notre façon de faire? Les dérives des OGM agroalimentaires seront étayées par des spécialistes de chacun des domaines visés. CLIP Voir [ICI](#) le programme détaillé de l'événement.